



au fil du Bonson

Bulletin municipal Janvier 2025 - n°113



SOMMAIRE :

Informations Municipales

Page 2

Enfance Jeunesse

Page 28

Vivre ensemble

Page 33

Saison culturelle

Page 36

Associations

Page 37

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°113 - Janvier 2025

Tirage à 2200 exemplaires

Directeur de publication :

M. Thierry DEVILLE

Délégation :

Mme Christine PAQUIS

Rédaction :

Élus, Associations, Mairie

Maquette, Conception &

Réalisation :

Service Communication

Impression : Imprimerie Images

Distribution : Élus & bénévoles



La marque de la
gestion forestière
responsable



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées durablement,
de sources recyclées et
contrôlées

www.pefc-france.org

INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,
En ce début d'année 2025, c'est avec une profonde émotion et un grand honneur que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux les plus sincères.

Comme le disait Voltaire, «Le présent accouche, dit-on, de l'avenir.»

Cette pensée résonne particulièrement en ce moment où nous nous tenons à la croisée des chemins, riches de nos accomplissements passés et tournés vers les promesses de demain.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des défis considérables, mais aussi par des réussites remarquables qui témoignent de la vitalité de notre belle commune.

Tous ces projets, ces travaux d'embellissement et de modernisation ont non seulement amélioré notre cadre de vie, mais ont également renforcé l'attractivité de notre commune.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'implication et le dévouement de nombreux acteurs.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les services municipaux et mes collègues élus, dont le travail acharné et le sens du service public ont été essentiels à la concrétisation de nos projets.

Votre engagement au quotidien est le moteur de notre action municipale.

Je souhaite également adresser des remerciements chaleureux à nos bénévoles et aux associations locales. Votre dynamisme, votre créativité et votre générosité sont les piliers de notre cohésion sociale. Vous incarnez les valeurs d'entraide et de solidarité qui font la fierté de notre commune.

L'année 2025 s'annonce tout aussi prometteuse et riche en défis.

Ensemble, nous saurons faire preuve de créativité et de résilience pour transformer ces défis en leviers de progrès. J'appelle chacune et chacun d'entre vous à participer activement à la vie de notre commune.

Votre implication, vos idées, vos initiatives sont précieuses. Que ce soit à travers l'engagement associatif, ou simplement par des gestes citoyens au quotidien, chacun a un rôle à jouer dans la construction de notre avenir commun.

Je tiens également à adresser mes vœux les plus sincères à l'ensemble de nos partenaires : aux forces de gendarmerie, qui œuvrent sans relâche pour notre sécurité et notre tranquillité, aux sapeurs-pompiers, dont le courage et le dévouement forcent l'admiration et assurent notre protection au quotidien, à nos partenaires institutionnels – l'Etat, la Région, le Département, Loire Forez Agglomération, le SIEL, EPORA, la CAF, la MSA - dont le soutien est précieux dans la réalisation de nos projets. Enfin, je remercie également les entreprises locales qui, par leur dynamisme et leur ancrage territorial, contribuent à la vitalité économique de notre commune. Votre confiance et votre engagement à nos côtés sont essentiels pour le rayonnement de notre territoire.



En conclusion, je voudrais réaffirmer notre détermination à poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Chaque décision, chaque projet, chaque action que nous entreprenons est guidé par cette ambition.

L'année 2025 s'ouvre devant nous, riche de promesses et d'opportunités.

Saisissons-les ensemble, avec enthousiasme et détermination. Notre force réside dans notre unité, notre diversité et notre capacité à nous projeter collectivement vers l'avenir.

C'est ensemble, en pratiquant cet art du bonheur collectif, que nous pourrons relever les défis qui nous attendent et construire un avenir meilleur pour notre commune. 03

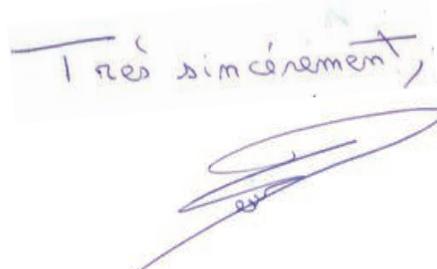
Les valeurs de solidarité et de développement durable continueront à guider notre action. Elles sont le socle sur lequel nous batissons une communauté forte et unie, capable de faire face aux défis du présent et de l'avenir.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2025, qu'elle soit pour vous et vos proches une année de joie, de santé et d'épanouissement.

Je forme le vœu que chacun d'entre vous puisse trouver sa place et s'épanouir dans notre belle commune qui, j'en suis convaincu, continuera de prospérer grâce à notre esprit de partage et de bienveillance.

Je reste, comme toujours, à votre écoute et disponible pour échanger sur vos préoccupations et vos aspirations, car c'est dans le dialogue que nous construisons l'avenir de notre ville.

Ensemble, continuons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, un exemple de dynamisme et de solidarité. Avec confiance et détermination, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour cette année 2025.

Très sincèrement,


Thierry DEVILLE
Maire de Bonson

ÉTAT CIVIL

A l'occasion de la publication annuelle du bulletin municipal d'informations, certains évènements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : naissances, mariages, décès. Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces évènements (naissances et mariages) sur le bulletin municipal.

Vous souhaitez faire paraître votre heureux évènement (mariage, naissance) sur le prochain bulletin municipal ? Nous vous invitons à le spécifier au secrétariat de mairie. La démarche est facultative.

Information : Dès connaissance d'un évènement (mariage ou naissance), un courrier postal sera envoyé aux intéressés pour rappeler l'existence de cette démarche.

Pour information : la liste ci-dessous est rédigée suite aux informations que nous avons à l'Etat civil à ce jour, où nous mettons sous presse. Vous trouverez le complément de cette fin d'année dans la revue de janvier 2026.



MARIAGES 2024 :

- 13/04/24 - GRECU Vla-Mihai et MARCIN Andreea
- 04/05/24 - PRETIS Catherine et DUMAS Gilles
- 08/06/24 - CHAUVY Amélie et SAGNARD Jérôme
- 22/06/24 - GONZALEZ William et BROUILLAT Marion
- 20/07/24 - UNEAU Chloé et COELHO Maxime
- 27/07/24 - ARNAUD David et COTONNET Nathalie
- 24/08/24 - PORTE Anthony et BENEYTON Morgane
- 02/11/24 - MAISSE William et JACQUET Justine
- 21/12/24 - SERRANO PEREZ Antonio et CHEVALIER Annie

NAISSANCES 2024

- 04**
- 05/01/2024 - PIOTROWSKI Léo
 - 17/01/2024 - CHOL JAVELLE Ada
 - 08/02/2024 - GIRY Natéo
 - 12/02/2024 - PEREIRA Lélio
 - 16/02/2024 - GONCALVES Diogo
 - 18/03/2024 - FERNANDES Aliya
 - 19/03/2024 - SLIWA Milena
 - 25/03/2024 - PAYS Aurélia
 - 03/04/2024 - MARS Lily
 - 09/04/2024 - GOIRAN Valentine
 - 26/04/2024 - ADIER Elise
 - 02/07/2024 - ORLOWSKI Timéo



- 22/07/2024 - GULCU Alay
- 30/07/2024 - LUQUET Kessy
- 08/08/2024 - DEFOUR Théo
- 12/08/2024 - FOURNEL DURANCON Nino
- 13/08/2024 - FORESTA Maëlle
- 30/08/2024 - MALZIEU Ezio
- 04/09/2024 - LAFOND BENOIT Nina
- 27/09/2024 - YANG Historia
- 08/10/2024 - JANSEN Malia
- 17/10/2024 - EYRAUD Eva
- 21/10/2024 - PROST Aeris
- 08/11/2024 - BRUYERE Sandro
- 29/12/2024 - ROSZKO Emly

DÉCÈS 2024 :



- 12/01/2024 - ROLAND Jean
- 28/01/2024 - ROMEYER Thierry
- 27/01/2024 - GORD Robert
- 25/01/2024 - ANGUILLI veuve POYET Marie
- 01/02/2024 - MASSARD veuve FOURÉ Louise
- 08/02/2024 - BECHARD veuve BERGER Christine
- 08/02/2024 - LAPORTE Jean
- 11/02/2024 - LAMANCHE Rémi
- 14/02/2024 - SIBILLE Viviane
- 29/02/2024 - PLANET Gilles
- 01/03/2024 - ROLLAND veuve FOLLÉAS Martine
- 08/03/2024 - HERNANDEZ épouse ODOUARD Isabelle
- 10/04/2024 - TOUZET Bernard

- 09/04/2024 - DUCOURNEAU veuve TIMSIT Michelle
- 12/06/2024 - MARTIN Guy
- 17/06/2024 - JEAN épouse STROBENDER Danielle
- 20/06/2024 - SAGNARD veuve FORISSIER Paulette
- 20/08/2024 - GRANJON épouse NOIRY Solange
- 25/09/2024 - CARROT James
- 05/10/2024 - VARONA veuve LAURENT Yolande
- 06/10/2024 - COUTURIER veuve MOLINA Marie
- 10/10/2024 - LAGGOUNE Mohand-Zine
- 11/10/2024 - HULAIN Jean
- 26/10/2024 - BENOKBA Kheira
- 09/11/2024 - DEMORE Jacky
- 02/12/2024 - BOTTONE Michele
- 07/12/2024 - LAFAY Marguerite épouse HERNANDEZ
- 13/12/2024 - POYET Daniel

Nouveaux arrivants 2024 : vous venez de vous installer, merci de vous signaler à l'accueil, en mairie !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En présence d'un public venu nombreux et comme partout en France, nous avons commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 en se recueillant devant le Monument aux Morts.

Merci à notre députée Sylvie BONNET, aux enfants du CME, aux gendarmes, aux pompiers, à la fanfare, aux membres de la FNACA ainsi qu'au public pour leur fidélité.

Une attention particulière à notre porte drapeau Nathalie AUROY qui s'est vue remettre la médaille honorant 3 années de fidélité et bons services lors des différentes commémorations et au sein de la FNACA. Merci à elle...



VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Le cimetière de la commune se met « au vert » !

En lien avec la démarche de certification « Villes et Villages fleuris », les allées du cimetière sont végétalisées depuis mi-novembre, ceci afin de combiner les objectifs écologiques, paysagers et économiques en main d'oeuvre au niveau de l'entretien.

La ville repense ce lieu de recueillement cher à tous en donnant sa place au végétal et en adaptant ses méthodes d'entretien. Le cimetière sera progressivement plus fleuri et plus vert.



Vous avez un besoin ?

Entretien des espaces verts, travaux, bricolage, garde d'animaux, aides personnelles, bien-être, ...etc

La solution pour particuliers et professionnels
Près de chez vous !



Arnaud
06 60 22 58 19



Sarah
06 58 16 74 78

AS-BESOIN.FR

433 Rue François Durafour - Andrézieux Bouthéon



05

L'alternative douce au désherbage !

Végétalisation du cimetière en cours

Bonson Loire

La végétalisation par hydromulching consiste à déposer une couche de substrat de matière organique et de semence à croissance lente en lieu et place du gravier pour faire éclore, à terme, un tapis de verdure naturel, dense et sain.

Limitez le piétinement des allées. Merci de votre compréhension.

La ville s'engage pour la préservation de la planète !

MÉDIATHÈQUE DE BONSON

Fin de saison pour les animations de la médiathèque de Bonson

Le rideau tombe sur les animations de la médiathèque après deux temps forts autour de Noël, qui ont ravi petits et grands.

Encore merci à Ambre BOURDON de La Bourdonnerie pour son atelier de décos de Noël « au naturel » le samedi 30 novembre ainsi qu'à Françoise DANJOUX, de la compagnie Sac à Son, de nous avoir enchantés lors du spectacle « L'enfant au grelot » le samedi 7 décembre.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement tous les artistes qui ont contribué à la réussite de ce programme culturel ainsi qu'à tous les participants pour leur curiosité et leur enthousiasme.



06
Voici un des tableaux réalisés par un peintre de l'association Ombres et Lumières

PLUSIEURS ROMANS À DÉCOUVRIR

Les hommes manquent de courage - Mathieu PALAIN

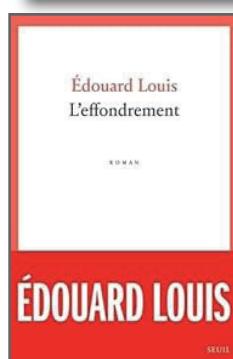
UNE HISTOIRE VRAIE ET PATHÉTIQUE

C'est après un podcast sur des hommes violents que l'auteur, Mathieu PALAIN, est contacté par une femme qui lui raconte son histoire. Un soir, le fils aîné de Jessie lui avoue qu'il vient de violer sa petite amie. La mère et le fils prennent la route, la nuit, et Jessie raconte son histoire à elle, son enfance, le viol qu'elle a subi et sa vie après. Une vie où le sort s'acharne... Les hommes manquent de courage est un récit émouvant qui relate un parcours de vie chaotique mais qui nous montre la volonté d'une femme qui malgré toutes les embûches arrivera à refaire une vie.



L'effondrement - Edouard LOUIS

Edouard Louis est l'auteur d'essais et d'ouvrages autobiographiques dans lesquels il dévoile des aspects particuliers de sa vie avec pudeur et sensibilité. Dans ce roman il évoque son frère aîné décédé qu'il ne voyait plus depuis plusieurs années. Un frère violent et alcoolique qu'il a envie d'essayer de comprendre. Cet ouvrage est triste, émouvant mais il nous amène aussi à une réflexion sur l'emprise qu'exerce certains hommes sur des femmes qu'ils frappent, mais qui ont le plus grand mal à les quitter.



OUVERTE LES :

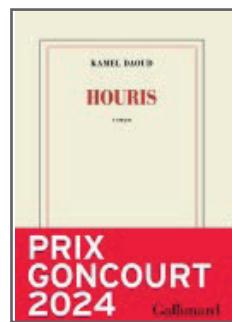
- **MARDI : 16h30 - 18h30**
- **MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00**
- **VENDREDI : 15h30 - 18h00**
- **SAMEDI : 09h00 - 12h00**

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :
mediatheque-bonson2@wanadoo.fr

Le barman du Ritz - Philippe COLIN

Dans ce premier roman, l'auteur nous narre la France occupée et de nombreux personnages vont rendre ce récit palpitant. Depuis le bar du palace parisien « le Ritz », l'auteur, à travers Frank Meier, le barman, qui a vraiment existé, nous décrit quatre années d'occupation. Au Ritz se côtoient les officiers de la Wehrmacht et une clientèle d'habitues : anciens hauts fonctionnaires, voyous, vedettes et collaborationnistes. L'atmosphère est souvent malsaine mais l'écriture est plaisante. Le livre refermé nous ne pouvons que nous interroger : Comment nous serions nous comportés à cette époque ?



HOURIS - KAMEL DAOUD

Houris est un roman superbement écrit qui a obtenu le prix Goncourt 2024.

Cet ouvrage célèbre les femmes et surtout leur force à se battre contre toutes les formes d'asservissement. L'auteur, à travers les narrateurs, nous fait vivre le combat de ceux que l'on a essayé d'éliminer. Très vite je me suis attachée à Aube dont la tragédie se lit sur le corps. Une cicatrice au cou et des cordes vocales détruites sont, pour elle, les souvenirs de la guerre civile des années 1990 en Algérie. Houris est inspiré de faits tragiques survenus en Algérie mais son intrigue, ses personnages et son héroïne sont purement fictionnels.

Sylvette DELORME

CHATS PERDUS

On voit régulièrement dans la commune des affiches collées sur les poteaux, murs et mobilier urbain pour signaler la perte d'un animal, en général un chat qui n'est pas rentré à la maison. Si elles sont tolérées, ces affiches peuvent être verbalisées, car elles constituent un affichage illégal ou parfois une dégradation du mobilier urbain. Fort heureusement, les services de la mairie font preuve de discernement.

Cependant, il existe plusieurs alternatives qui peuvent se révéler bien plus efficaces. Tout d'abord, signalons une innovation depuis quelques années : les médaillons GPS pour chats. La miniaturisation permet en effet de réduire considérablement le poids des colliers GPS qui existaient auparavant pour les chiens (exemple : lien partenaire <https://c3po.link/QMfxKTAtb>). Cette solution a un coût, mais si l'on doit comptabiliser le prix des affiches et le PV pour affichage illégal, le médaillon GPS peut être moins coûteux, surtout en cas de récidive de fugue.



07

Il existe également des solutions gratuites si vous avez perdu votre chat, votre chien ou votre furet et que celui-ci est identifié. vous pouvez déclarer sa perte au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD) sur ce lien https://www.i-cad.fr/articles/animal_perdu . Si l'animal est identifié par puce ou tatouage (obligatoire à partir de 7 mois), cela permettra de retrouver facilement vos coordonnées (nom et adresse) dans le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD). Cela permettra le contact avec vous si votre animal est retrouvé. I-CAD est placée sous la délégation du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt. Elle gère le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques qui est un outil gratuit et sécurisé utilisé par divers acteurs, tels que refuges, gendarmeries, vétérinaires et associations animales.

Que faire si vous trouvez un chat « errant » ?

Selon l'article L211-23 du Code Rural, un chat est en état de divagation s'il est non identifié et trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou à plus de 1000 mètres du domicile de son maître sans surveillance immédiate. Tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique est également considéré comme errant. Rappel pour le cas d'un chien : selon l'article L211-23 du Code Rural, un chien est considéré en état de divagation s'il n'est pas sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son propriétaire. Un chien abandonné est également en état de divagation, sauf s'il participe à une action de chasse et que son propriétaire a fait des efforts pour le retrouver.

Si vous avez trouvé un animal :

Signaler à I-CAD: Utiliser ce lien : https://www.i-cad.fr/animal_trouve

Se rapprocher de la mairie : La municipalité peut vous orienter en matière d'animaux errants pour leur prise en charge et leurs soins. La gendarmerie ou la police peut également vous indiquer les coordonnées de la fourrière la plus proche ou vous désigner un vétérinaire sous convention pour soigner l'animal blessé.

À savoir : Il est interdit de garder un animal errant. L'animal doit être confié à une fourrière, qui contactera les propriétaires d'animaux identifiés. Le propriétaire a un délai de 8 jours ouvrés pour récupérer son animal, après quoi il est considéré comme abandonné et peut être proposé à l'adoption ou euthanasié (Art L211-25 / 26 Code Rural).

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2025

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

**Tarifs
2025**

SALLE M. POUILLON

1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié	-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	*150,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end du vendredi matin au lundi matin	*500,00 €
4- Utilisation d'ordre privé, familial du samedi matin au lundi matin	*350,00 €
5- Utilisation d'ordre privé, familial du vendredi matin au samedi matin	*200,00 €
6- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	400,00 €
7- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin	600,00 €

* 50,00 € pour frais de nettoyage sont inclus au tarif

SALLE DU RENOUVEAU

1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié	-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - du lundi matin au vendredi matin	80,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end : du samedi matin au lundi matin	220,00 €
4- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin	350,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin	550,00 €

CAUTIONS POUR SALLE M. POUILLON ET SALLE DU RENOUVEAU

Caution dégats	500,00 €
Caution pour insuffisance de nettoyage	100,00 €
Caution désistement	50,00 €

ESPACE BARBARA

1- Utilisation par une association hors commune	750,00 €
2- Utilisation d'ordre commercial	1 500,00 €

CAUTIONS POUR ESPACE BARBARA

Caution dégats	1 500,00 €
Caution pour insuffisance de nettoyage	500,00 €
Caution désistement	250,00 €

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE MUNICIPALE

Tarifs 2025

	<i>Dimensions</i>	
Formule n°1 : 1/8 ^e de page	L. 8,9 cm x H. 6 cm	46 € par parution
Formule n°2 : 1/4 ^e de page	L. 8,09 cm x H. 13,30 cm	89 € par parution
Formule n°3 : 1/2 page	L. 19 cm x H. 13,30 cm	177 € par parution

Rappel :

Il y a possibilité de 4 parutions dans la revue par année civile. Les annonceurs sont libres de choisir le nombre de parutions qu'ils souhaitent dans l'année (de 1 à 4 parutions).

MARCHÉ ET EMPLACEMENT - DROIT DE PLACE

Tarifs 2025

Chapiteaux et autres structures itinérantes		21,00 €
Caution pour chapiteaux et autres structures itinérantes		600,00 €
La place au-delà de 100 places	Cirque	0,15 €
Emplacement avec électricité		
Abonnement banc < 5m	1 jour par semaine	35,00 €/trimestre
Abonnement banc ≥ 5m	1 jour par semaine	40,00 €/trimestre
Forain de passage	1 jour par semaine	6,50 €/jour
Emplacement sans électricité		
Abonnement banc entre 1m et 4m de large	1 jour par semaine	23,00 €/trimestre
Abonnement banc 5m de large et plus	1 jour par semaine	25,00 €/trimestre
Ambulant de passage	1 jour par semaine	5,00 €/jour
Terrasse ouverte de débit de boissons et restaurant (au ml)		gratuit

CIMETIÈRE COMMUNAL

Tarifs 2025

Ouverture de fosse	65,00 €
Ouverture de caveau	45,00 €
Caveau communal - dépositoire (au mois)	12,00 €
Vacances funéraires	27,00 €

CONCESSIONS : Achat et renouvellement des concessions sans caveau préfabriqué

Concession de 15 ans pour 2m ²	110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²	190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²	460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²	720,00 €
Concession de 50 ans pour 5m ²	980,00 €

CONCESSIONS : Achat de concessions avec caveau préfabriqué

Concession de 15 ans pour 2m ²	110 € + 2 600 €
Concession de 30 ans pour 2m ²	190 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 2m ²	460 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²	720 € + 3 400 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²	980 € + 4 100 €

CONCESSIONS : Renouvellement de concessions avec caveau préfabriqué

Concession de 15 ans pour 2m ²	110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²	190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²	460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²	720,00 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²	980,00 €

Columbarium

Case de 15 ans	145,00 €
Taxe d'inhumation	37,00 €
Cendres jardin du souvenir	35,00 €

CAPTURE D'ANIMAUX VAGABONDS

Tarifs 2025

Frais de capture par animal (majoration 100% si récidive)	100,00 €
Frais de garde par animal et par jour	35,00 €
Frais de transport à la fourrière	80,00 €

BONSON FÊTE LES ILLUMINATIONS

Une très belle soirée d'illumination le dimanche 8 décembre à Bonson ...

Un spectacle flamboyant avec les danseuses de la troupe "Flammes" !

Un atelier coloriages proposé et encadré par le Conseil Municipal Enfants qui a cartonné !

Du vin chaud, du chocolat chaud, du pain d'épices, des papillotes, des mandarines (offertes par Tradition Frais) ont régalé les papilles des nombreux visiteurs !

L'illumination de la mairie et ses sapins !

Et pour clôturer cette belle soirée, un feu d'artifices magnifique !

Nous remercions vivement les commerçants qui ont participé : le Napolitain, Aux petits bonheurs la chance, Tradition Frais ainsi que le marchand de churros.

Un grand merci aux bénévoles, élus présents, services techniques et administratifs qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Marchand de Churros



Traditions Frais
Produits locaux



Fruits & légumes
Fromagerie &
charcuterie
Bonson



MARCHÉ DE NOËL : NOMBREUX EXPOSANTS

Un franc succès pour notre traditionnel marché de Noël édition 2024 !

Une soixantaine d'exposants proposant des articles artisanaux ont permis aux nombreux visiteurs de compléter leurs cadeaux de Noël afin de gâter leurs proches.

Les enfants ont pu rencontrer le père Noël, profiter des papillotes et des tours de manège offerts par la municipalité.

L'après-midi, la troupe TAGADA SING SING a animé cette belle journée pour le plaisir de tous.

Nous remercions le club de handball de Bonson qui tenait la buvette et petite restauration avec beaucoup de brio et d'efficacité.

Merci également à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce bel évènement.



11



La prochaine édition du marché de Noël artisanal, se déroulera le dimanche 14 décembre 2025.

Bonsonnaises, bonsonnais, si vous souhaitez participer à cet évènement, envoyer votre demande avec quelques photos de vos créations, la description de votre activité et vos coordonnées postales à :

coordination.animation@maire-bonson.fr



REPAS DE NOËL des seniors / DISTRIBUTION des colis

Une belle journée festive et gourmande pour 210 seniors bonsonnais qui ont partagé le traditionnel repas de Noël offert par le CCAS, le mercredi 27 novembre en l'Espace Barbara. Un repas digne d'un grand chef préparé par l'équipe du restaurant municipal et servi par une dynamique équipe de bénévoles et d'élus. Les seniors ont pu danser et se déhancher grâce à Rémi de Rythm'Animation sur des airs de disco et années 80 dans une belle ambiance.

Nous remercions toute les personnes qui ont participé à l'organisation de cet évènement : l'équipe du restaurant municipal, les bénévoles et élus, les services techniques et bien sûr tous les participants pour leur bonne humeur et leur sourire. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



153 colis pour 1 personne, 141 colis pour 2 personnes et 22 colis EHPAD ont été distribués aux personnes qui n'ont pas pu partager le repas du 27 novembre.

Les colis 1 et 2 personnes contiennent des mets et friandises ; les colis EHPAD des produits d'hygiène. Personne n'a été oublié à Bonson !



GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

Le jeudi 19 décembre, veille de vacances d'hiver, notre groupe Jules VERNE était en mode festif !

Le matin, pour les enfants de maternelle, une conteuse Madame CHARDON est venue présenter son spectacle (Les bons amis) pour les petites sections.

Dominique le ventriloque a poursuivi la matinée avec les grandes et moyennes sections par son spectacle « Le déménagement du ventriloque ». Le père Noël est ensuite venu rendre visite aux enfants.

122 enfants de maternelles ont terminé la matinée par un repas de Noël proposé par l'équipe du restaurant municipal, encadrés par des parents et des grands-parents bénévoles .

Fin de matinée, 223 enfants de l'école primaire sont partis à pieds prendre le repas de Noël à l'Espace Barbara, encadrés par les animateurs, parents, élus, policier municipal.

L'après-midi s'est poursuivie par un spectacle proposé par Dominique le ventriloque « Le pays des souvenirs ».

Bonne journée remplie de joie et d'excitation !



VOEUX ÉCONOMIQUES 6 janvier 2025 - REMISE DES TROPHÉES



Le lundi 6 janvier a eu lieu la traditionnelle présentation des voeux de M. le Maire et son Conseil Municipal en présence du CME, de nombreuses personnalités et devant une importante assemblée que nous remercions pour leur présence.

Lors de son discours, M. le Maire a présenté les actions et les réalisations de l'année écoulée témoignant de la vitalité de notre belle commune.

Des travaux d'embellissement et de modernisation ont été réalisés afin d'améliorer notre cadre de vie, de renforcer l'attractivité de nos commerces locaux en offrant à tous nos concitoyens une belle qualité de vie à Bonson.

Puis est venu le moment de la remise des trophées de la ville. Cette année, nous avons mis à l'honneur 4 personnes qui ont contribué à la création de 40.80 kms de chemins pédestres nommés « LES CHEMINS D'ANAÏS » répartis en 7 circuits labellisés Promenade et Randonnée (PR).

Les trophées ont été remis par les enfants du Conseil Municipal Enfants à Bernard DURIS, Marie-Thérèse et Gilbert LAFOND et Marc FORISSIER.

Cette réalisation s'est faite en collaboration avec la CDRPLF (Comité Départemental de randonnées pédestres 42), Loire Forez Agglomération et la Fédération des Chasseurs de la Loire.



Des panneaux d'informations générales et pédagogiques ont été installés pour localiser les circuits et mettre en avant les atouts naturels des sites. Une belle réalisation afin de faire découvrir et apprécier Bonson autrement !!

Nous remercions tous les acteurs de cette initiative et vous invitons à enfiler vos chaussures de marche et vous aventurer sur les Chemins d'Anaïs.

Enfin, la soirée s'est terminée autour d'un buffet afin de partager le traditionnel verre de l'amitié.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 À TOUS !!!



TOTEM TACTILE INTERACTIF : Dématérialisation de l'affichage légal

En France, les collectivités locales sont tenues d'afficher leurs actes et leurs décisions, et à la vue de tous les citoyens de la commune. Aujourd'hui, l'affichage légal des collectivités de plus de 3 500 habitants doit impérativement comporter une version numérique.



L'affichage légal se définit comme la publication des documents et des communications que les institutions républicaines doivent réaliser à destination des citoyens. Les départements, les communautés d'agglomération, les communautés de communes et les mairies sont, en effet, dans l'obligation de rendre accessibles certains actes et documents à leurs administrés. Les mairies sont, par exemple, tenues d'afficher leurs procès verbaux de conseils municipaux, les actes d'état civil ou les décisions d'urbanisme.

La municipalité a fait le choix d'installer un totem tactile interactif qui diffusera également des informations importantes lorsque l'écran sera en veille. En plus de l'affichage réglementaire, des informations et documents seront mis en ligne : démarches administratives, urbanisme, associations, enfance et jeunesse...

Le totem tactile s'adapte aussi automatiquement aux personnes à mobilité réduite. Concrètement, un administré pourra, depuis un écran tactile, consulter un document légal, zoomer sur les parties qui l'intéressent et l'envoyer sur sa boîte e-mail.

Un outil simple et intuitif à disposition des administrés !

À noter :

les services continueront l'affichage papier jusqu'en 2026.

CÉRÉMONIE REMISE DES PRIX Maisons illuminées et décorées 2024

En 2024, 13 personnes ont participé au concours des maisons fleuries et 6 personnes au concours des maisons décorées.

Une cérémonie de remise des prix s'est déroulée le samedi 11 janvier 2025 à la salle Marcel POUILLON en présence de Monsieur le Maire, des élus, des participants, des membres des jurys des villes partenaires (Saint Marcellin en Forez, Saint Cyprien, Saint Georges Haute Ville, Sury le Comtal et Saint Romain le Puy).

Nous remercions tous les sponsors qui ont répondu favorablement à la demande d'Odile LAROCHE-FARIGOULE, Conseillère Municipale déléguée au fleurissement et embellissement de la ville, par leurs lots, offres commerçantes et cadeaux divers permettant à tous les participants d'être récompensés.



Un grand merci à :

- Loire Forez Agglomération
- La piscine Aqualude de Montbrison
- Loire Forez Tourisme
- Intermarché
- Traditions frais
- New look coiffure
- Biocoop Biococcinnelle
- Yveline Coiffure
- Autosur (contrôle automobile)
- Le clos DEVILLE
- Laetitia DIAS prothésiste ongulaire
- Insula institut, beauté bien-être
- Amélys artisan fleuriste
- Cigaverte
- Horticulture du Forez
- Le Napolitain
- Les petits bouchons
- Frédérique MARTIN Terre essence ciel
- La pharmacie de Bonson
- M. FORISSIER « La Verveine du Forez »
- Le château de Bouthéon
- L'atelier du ciseau
- Ets CHOMAT Arrosage
- Kris Auto
- Free Auto-école
- Le Marché aux affaires
- La tôlerie Forézienne
- Bons cadeaux et entrées saison culturelle offerts par la Municipalité
- Mairie de Bonson bons cadeau

Depuis plusieurs années notre ville obtient des distinctions lors du passage du jury départemental dans le cadre de la campagne fleurissement et cadre de vie. C'est pourquoi nous émettons le souhait d'obtenir pour 2025 la labellisation « 1ère fleur » des villes et villages fleuris. Bravo à toutes les personnes qui font de Bonson une ville agréable fleurie et décorée.

MISSIONS DE LA GENDARMERIE

La mission de la gendarmerie, en France et dans d'autres pays qui disposent de forces gendarmeries, est multiple et variée, en raison de son rôle particulier en tant que force de sécurité à la fois civile et militaire. Elle est placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur pour la plupart des missions de sécurité publique, mais aussi sous celle du ministère des Armées pour les missions militaires. Voici les principales missions de la gendarmerie :



1. Sécurité publique et maintien de l'ordre

- **Prévention de la criminalité** : La gendarmerie veille à maintenir l'ordre public en intervenant dans les zones rurales et périurbaines. Cela inclut des patrouilles de surveillance, des contrôles de sécurité et la gestion des situations de crise.
- **Maintien de l'ordre** : La gendarmerie peut être appelée à intervenir lors de manifestations, de rassemblements ou d'événements publics pour prévenir ou gérer des troubles à l'ordre public.
- **Sécurisation des espaces publics** : Elle veille à la sécurité des routes, des lieux publics, ainsi qu'à la protection des citoyens dans les zones périurbaines et rurales.

2. Police judiciaire

- **Enquête et répression des crimes** : La gendarmerie mène des enquêtes dans le cadre de diverses infractions pénales, telles que les vols, les agressions, les homicides ou encore les affaires de trafic de drogue.
- **Soutien aux autorités judiciaires** : En tant qu'autorité judiciaire, la gendarmerie intervient dans le cadre d'enquêtes criminelles en collectant des preuves, interrogeant les suspects et les témoins, et en présentant les résultats de ses investigations au procureur de la République ou au juge d'instruction.

3. Prévention et sécurité routière

- **Contrôles de la circulation** : La gendarmerie a un rôle important dans le contrôle de la circulation et la lutte contre les infractions au code de la route (alcool au volant, excès de vitesse, conduite dangereuse, etc.).

- **Intervention en cas d'accident** : Elle est également chargée de la gestion des accidents de la route, en assurant les secours et l'enquête sur les causes de l'accident.

4. Protection des populations et des biens

- **Protection de la population** : La gendarmerie intervient en cas de menace sur la sécurité des personnes, que ce soit lors d'incidents violents, de situations de crise ou de prévention contre les risques.
- **Protection des biens** : Elle protège également les biens, en particulier lors de délits comme les cambriolages, mais aussi dans le cadre de missions de sécurité des entreprises ou événements à risque.

5. Missions en matière de lutte contre le terrorisme

- **Interventions spécialisées** : La gendarmerie dispose de brigades d'élite comme le GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale), spécialisée dans la lutte contre le terrorisme, les prises d'otages et autres situations à haut risque.

- **Prévention du radicalisme** : Elle joue aussi un rôle de prévention contre les dérives extrémistes et terroristes, en collaboration avec d'autres forces de sécurité.

6. Intervention en zone militaire

- **Sécurité et défense nationale** : En temps de guerre ou en situation de crise, la gendarmerie peut être mise à disposition du ministère des Armées. Elle participe alors à des missions de défense et de maintien de l'ordre dans des zones sensibles.

- **Sécurisation des sites stratégiques** : Elle peut être responsable de la protection de certains sites sensibles, comme les bases militaires, les centrales nucléaires, etc.

7. Assistance en cas de catastrophe et de crise

- **Gestion des situations d'urgence** : La gendarmerie intervient dans des situations de crise (catastrophes naturelles, accidents majeurs, crises sanitaires, etc.) pour coordonner les secours, assurer la sécurité des sinistrés et maintenir l'ordre.

- **Secours et évacuations** : En cas de catastrophe, elle participe à l'évacuation des populations et à l'organisation des secours.

8. Missions de prévention et de lutte contre les violences conjugales et familiales

- **Protection des victimes** : La gendarmerie intervient également dans les cas de violences domestiques et familiales, en protégeant les victimes et en enquêtant sur ces délits.

- **Sensibilisation et aide aux victimes** : Elle joue un rôle de sensibilisation et accompagne les victimes en les orientant vers les structures d'aide adéquates.

9. Contrôle et régulation des mouvements de population

- **Contrôles d'identité et de séjour** : La gendarmerie effectue des contrôles sur les personnes, notamment dans les zones rurales, et veille à la régularité des séjours des ressortissants étrangers.

- **Lutte contre l'immigration illégale** : Elle participe également à des opérations de contrôle pour lutter contre l'immigration clandestine.

Conclusion

La mission de la gendarmerie est donc très étendue et couvre une grande variété de domaines allant de la sécurité publique à la défense nationale, en passant par la gestion des catastrophes et la lutte contre le crime organisé. Elle a une double vocation : assurer le maintien de l'ordre au quotidien et intervenir dans des missions plus spécifiques en fonction des besoins de la société et de l'État.

MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale joue un rôle essentiel dans la gestion de la sécurité au niveau local. Placée sous l'autorité du maire, elle a pour mission principale d'assurer la sécurité et le bien-être des habitants au sein de la commune. Contrairement à la police nationale ou à la gendarmerie, qui exercent leurs fonctions sur des territoires plus vastes et selon des critères différents, la police municipale intervient spécifiquement dans les domaines qui concernent directement la vie quotidienne des citoyens à l'échelle locale. Voici un aperçu des missions principales de la police municipale :

1. Maintien de la tranquillité publique communale

- **Prévention des troubles à la tranquillité publique** : La police municipale intervient pour prévenir ou gérer les troubles à la tranquillité publique dans la commune, comme les comportements inciviques, le bruit, les conflits de voisinage, etc.
- **Régulation des rassemblements publics** : Elle assure la sécurité et le bon déroulement des rassemblements publics et des événements organisés au niveau local (marchés, festivals, rassemblements, etc.), tout en respectant la tranquillité publique.

2. Sécurité routière et circulation

- **Contrôle de la circulation** : La police municipale surveille la circulation routière au sein de la commune (stationnement, vitesse, respect des feux tricolores, etc.) et peut réaliser des contrôles de sécurité routière.
- **Verbalisation des infractions au code de la route** : Elle est chargée de sanctionner les infractions liées à la circulation (stationnement gênant, excès de vitesse, non-respect des règles de circulation, etc.).
- **Sécurisation des abords des écoles** : Elle joue un rôle important dans la sécurité des enfants autour des établissements scolaires, notamment en régulant la circulation lors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

3. Protection des personnes et des biens

- **Assistance aux personnes vulnérables** : La police municipale intervient pour protéger les personnes en danger ou en situation de vulnérabilité (personnes âgées, enfants, personnes handicapées, etc.).
- **Lutte contre la délinquance locale** : Bien que la police municipale n'ait pas de compétence judiciaire aussi large que la gendarmerie ou la police nationale, elle participe à la lutte contre la délinquance locale, en intervenant en cas de vol, de dégradation, ou de troubles à l'ordre public.

4. Surveillance des espaces publics

- **Contrôle de la propreté publique** : La police municipale veille à l'entretien des espaces publics, notamment en ce qui concerne la lutte contre les incivilités comme les déchets dans les rues, les déjections canines, ou encore le respect des règles d'urbanisme.
- **Protection des espaces verts et des équipements publics** : Elle est également responsable de la surveillance et de la protection des espaces publics tels que les parcs, jardins, aires de jeux, etc., afin d'éviter les dégradations ou les comportements indésirables.

5. Mise en œuvre de la réglementation locale

- **Application des arrêtés municipaux** : La police municipale veille à l'application des arrêtés pris par le maire concernant la gestion de la commune. Cela inclut des régulations spécifiques sur la vente ambulante, le bruit, les occupations de l'espace public, ou encore les événements nécessitant une autorisation préalable.
- **Contrôle des commerces locaux** : Elle peut également intervenir pour vérifier que les commerçants respectent les règles locales, notamment en matière de sécurité (respect des normes d'incendie, hygiène, etc.).

6. Lutte contre la maltraitance animale

- **Surveillance des animaux errants** : La police municipale est chargée de la gestion des animaux errants, notamment des chiens et des chats, dans la commune.
- **Protection des animaux** : Elle intervient également dans les cas de maltraitance animale, en collaboration avec les autorités compétentes et les associations de défense des animaux.

7. Missions de prévention et de sensibilisation

- **Prévention de la délinquance** : La police municipale participe activement à la prévention de la délinquance, en sensibilisant la population aux bonnes pratiques de sécurité, notamment dans les écoles et lors de rencontres publiques.
- **Accompagnement des citoyens** : Elle organise souvent des actions de sensibilisation et des interventions auprès des jeunes ou des personnes âgées pour les aider à mieux comprendre les règles de sécurité et de vie en communauté.

8. Collaboration avec les autres forces de sécurité

- **Relations avec la police nationale et la gendarmerie** : Bien que la police municipale soit principalement responsable de la sécurité à l'échelle locale, elle travaille en étroite collaboration avec la police nationale, la gendarmerie et d'autres services pour gérer des situations plus complexes ou intervenir sur des affaires relevant de leur compétence.
- **Intervention en cas de situation de crise** : En cas de crise majeure (par exemple, une catastrophe naturelle, une situation de violence ou de trouble grave), la police municipale peut être amenée à coordonner son action avec d'autres autorités et forces de sécurité.

9. Veiller à la tranquillité publique

- **Contrôle des nuisances** : La police municipale prend en charge les nuisances de voisinage, comme le bruit excessif (fêtes, travaux, circulation), les comportements perturbateurs dans les lieux publics et le non-respect des horaires de calme nocturne.

Conclusion

La mission de la police municipale est donc très centrée sur la gestion de la sécurité au quotidien à l'échelle locale. Elle agit principalement dans le cadre de la régulation de la circulation, du maintien de l'ordre public, de la protection des personnes et des biens, ainsi que de l'application des règlements municipaux. Par son action de proximité, elle a un rôle clé dans la qualité de vie des habitants, la prévention de la délinquance et la préservation du cadre de vie dans les communes.



LA NOUVELLE GENDARMERIE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON



Le déménagement de l'ancienne gendarmerie, créée en 1992 et qui comptait 16 militaires, vers une nouvelle caserne, s'inscrit dans un contexte de croissance démographique et de besoin d'infrastructures plus modernes et adaptées. Ce déménagement répond à plusieurs enjeux importants liés à l'augmentation de la population des six communes de la circonscription territoriale de Gendarmerie, ainsi qu'à l'évolution des missions .

1. Augmentation de la Population Locale :

- L'augmentation de la population des six communes a nécessité un renforcement de la présence des forces de gendarmerie pour assurer une sécurité optimale et répondre aux nouveaux besoins en matière de maintien de l'ordre, de prévention de la délinquance, et de gestion des événements publics. Cette évolution démographique justifie l'extension des effectifs militaires et l'adaptation des infrastructures de la gendarmerie.

18

2. Renforcement des Effectifs :

- La gendarmerie qui comptait 16 militaires dans l'ancienne structure voit aujourd'hui ses effectifs augmenter à 28 militaires. Cette augmentation vise à répondre à l'extension des missions liées à la hausse de la population et aux nouveaux défis sécuritaires.

3. Une Nouvelle Caserne Moderne et Adaptée :

- La nouvelle caserne, ouverte au début de l'année, est conçue pour être plus fonctionnelle et mieux adaptée aux besoins actuels des gendarmes et des habitants. Elle se divise en plusieurs zones :
o Locaux de service et bureaux pour le public et les gendarmes : Ces espaces sont dédiés à l'accueil du public et à l'organisation des services pour les gendarmes. Ils permettent une gestion optimale des activités quotidiennes, un meilleur suivi des démarches administratives, et une gestion plus souple des interventions.
o Logements pour les militaires et leurs familles : Afin de répondre aux besoins des gendarmes et de leurs familles, la nouvelle caserne inclut des logements modernes et bien équipés. Cette disposition permet de garantir une présence constante et immédiate des gendarmes dans la circonscription, tout en assurant un cadre de vie adapté pour eux et leurs proches.

4. Une Structure Plus Adaptée aux Besoins Modernes :

- L'ancienne gendarmerie, construite en 1992, ne correspondait plus aux normes actuelles ni aux besoins d'une zone en pleine expansion démographique. La nouvelle caserne offre des infrastructures plus modernes, permettant une meilleure organisation du travail des militaires, un accueil du public amélioré, et des conditions de vie plus confortables pour les gendarmes et leurs familles.

5. Impact de la Nouvelle Structure sur la Sécurité Locale :

- L'extension des effectifs militaires à 28, couplée à une infrastructure plus moderne, permettra de renforcer la présence de la gendarmerie sur le terrain. Cela contribuera à une meilleure réactivité face aux incidents, à une surveillance plus efficace des zones résidentielles et à une meilleure coordination dans la gestion des crises, en particulier dans un contexte d'augmentation démographique.

Conclusion :

Le déménagement de l'ancienne gendarmerie vers une nouvelle caserne représente un investissement stratégique pour améliorer la sécurité dans la circonscription, répondre aux défis liés à l'augmentation de la population, et offrir un cadre de travail et de vie de qualité aux gendarmes et leurs familles. La nouvelle caserne, avec ses équipements modernes et son organisation pensée pour les besoins du service public et des habitants, constitue une réponse adaptée aux enjeux sécuritaires actuels et futurs.

Les militaires de la brigade de gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon vous souhaitent une très belle année 2025.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS / ARTISANS

Soutien à l'activité économique bonnnoise

ELLO VIDEO

« Vidéaste depuis 2018, je réalise tous types de vidéos / photos, avec une dominante culturelle forte. Je réalise souvent des captations de spectacles (théâtre, concert, danse), des publicités pour des attractions touristiques (château, parc animalier, loisirs), des documentaires historiques ou didactiques. Travaillant régulièrement avec les collectivités locales, je réalise des vidéos pour certains évènements (présentation de saison culturelle, anniversaire d'une structure, animations, etc). Je travaille également avec des entreprises, pour leur communication interne (formation, événement, information aux collaborateurs) ou externe (notices vidéo, publicité). Je travaille avec plusieurs caméras, mais j'ajoute de plus en plus souvent des créations 3D, allant de la reconstitution historique d'un bâtiment ou d'une scène à la création de mascotte rigolote intégrée dans une vidéo. J'ai aussi une longue pratique du drone (plus de 10 ans d'expérience), mais son utilisation se fait sous certaines conditions. »

Nicolas FERRAND

Besoin d'avoir un aperçu de mon travail ? : Visitez mon site www.ello-video.com
Vous avez un besoin, une idée de vidéo ? Contactez-moi : contact@ello-video.com / 06.60.44.46.49



« Interlocuteur unique du début à la fin, cela me donne une grande souplesse, une grande adaptabilité à tous types de projet. Chaque création est unique, par le message que l'on souhaite passer, par sa recherche artistique, par ses contraintes techniques ou temporelles, ou par son budget. Votre satisfaction est ma priorité. »

BEAUTÉ À L Nouvelle prothésiste ongulaire sur Bonson



« Je m'occupe de sublimer les mains et les pieds, je propose la pose de semi permanent, semi permanent renforcé, pose de gel sur ongles naturels ou par extension (différentes techniques y sont proposées: pose gelX, chablons, popit..) Toutes mes prestations bénéficient de la manucure russe (technique de soin poussée et complète des cuticules) Un planning de réservation est mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous avec toutes mes prestations et tarifs (photos à l'appui + description) Voici le lien: <https://booksy.com/fr-fr/instant-experiences/widget/48285>

Laëtitia DIAS

Horaires d'ouverture (jusqu'au 13 février inclus) :

Lundi 9h-13h

Mercredi (1 fois sur 2) 9h-13h

Vendredi 13h30-19h

Mardi 13h30-18h

Jeudi 13h30-18h00

VERVEINE DU FOREZ ouverture de la nouvelle boutique de producteur

« Notre boutique de producteur est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 16h. Nous proposons des accueils commentés avec dégustations de nos grandes cuvées* + cadeau le jour J pour 5€.

La formule visite privée sur RDV avec dégustations de toutes nos cuvées dont les cuvées prestiges pour 17€
Une porte ouverte est prévue au printemps. »

SÉBASTIEN FORISSIER

contact@verveineduforet.fr



VERVEINE DU FOREZ

Maison FORISSIER - Producteur Récoltant
Chemin des lièvres - 42160 BONSON



* À consommer avec modération

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.

REMERCIEMENTS À TOUS LES BÉNÉVOLES



Tout au long de l'année, nos bénévoles sont présents lors de toutes nos manifestations...

Nous tenons à les remercier pour leur précieuse aide et participation. Sans eux, nous ne pourrions pas vous offrir tous ces moments de loisirs, de détente et de convivialité. Ils répondent toujours présents quel que soit le moment, la météo et les circonstances !

Nous ne les citerons pas un à un. Nous ne voulons pas en oublier mais, nous leur disons tout simplement ... MERCI !



20



REVUE MUNICIPALE DÉMATÉRIALISÉE

La revue municipale paraît quatre fois par an pour être au plus près de l'actualité municipale (projets, travaux, réalisations) et de l'actualité associative. Elle est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et peut être consultée et téléchargée en ligne sur les différents réseaux sociaux de la commune ainsi que sur le site internet :

<https://www.mairie-bonson.fr/les bulletimunicipaux/>

Dans un souci de participer à la démarche durable engagée par la commune, à partir du mois de juillet, la revue municipale existera principalement en version dématérialisée.

Vous serez informés sans consommer de papier ! À noter toutefois que ce choix entre dans le cadre d'un processus d'expérimentation et n'est pas définitif.

Quelques exemplaires version papier seront disponibles* en mairie ainsi qu'une revue à la médiathèque.

Merci de votre compréhension.



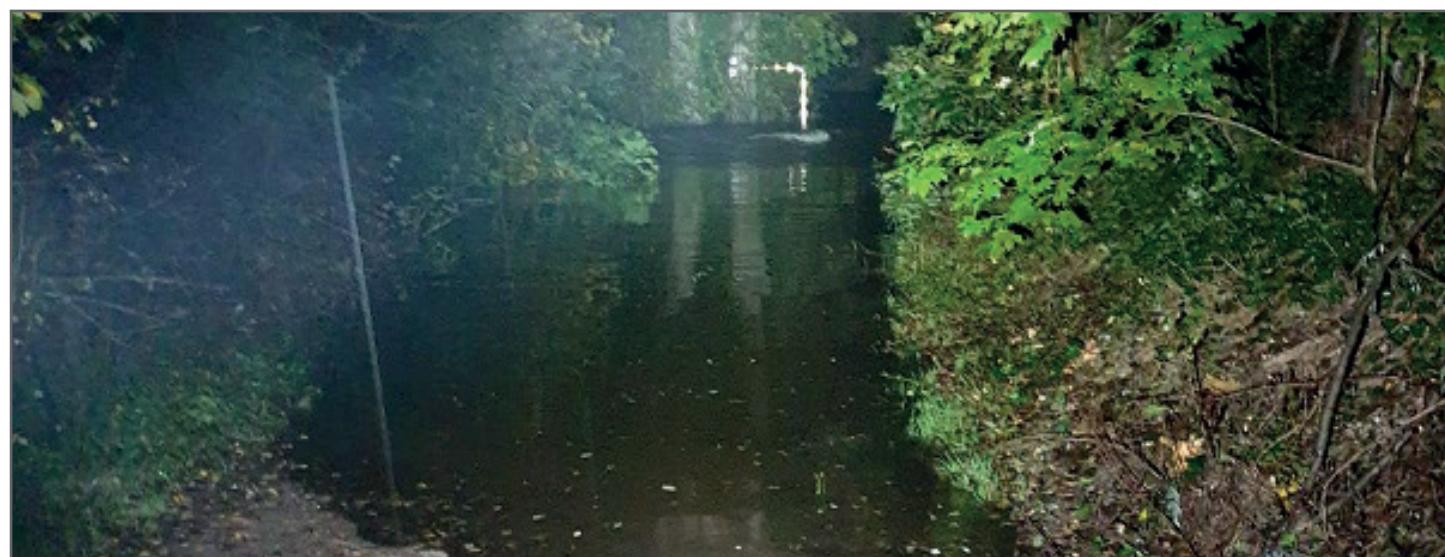
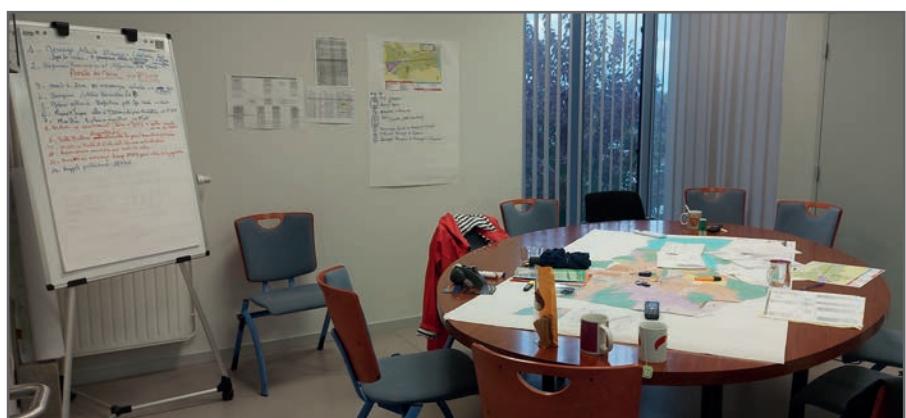
* Dans la limite des stocks disponibles

GESTION DE CRISE - CRUES DU 17 OCTOBRE 2024

Le 17 octobre, afin de gérer au mieux les risques naturels liés à la crue de la Loire, la cellule de crise du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été activée dès midi et, est restée en vigilance jusqu'au lendemain.

Les élus et services ont été mobilisés dès l'alerte en mairie et sur la commune afin de palier aux éventuels dégâts et d'informer les habitants.

Heureusement, la commune n'a pas subi de dégâts majeurs !



LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE COMMUNIQUE



Plantons des haies

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC42) vous accompagne dans vos projets de plantations de haies et d'agroforesterie sur l'ensemble du territoire. En effet, afin de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification des zones rurales, l'Europe développe un « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER).

Accompagnements possibles



Les plantations

- Qui peut en bénéficier ?**

Ouvert à tous les particuliers, agriculteurs et collectivités locales

- Les projets éligibles ?**

Tous les projets de plantations présents en **milieu agricole ou naturel** : haies, alignement d'arbres, agroforesterie,....

- Comment nous vous accompagnons ?**

Accompagnement financier, technique et aide à la plantation

La totalité de votre projet de plantation peut être financé.



La gestion des plantations

Conseils techniques sur les pratiques de gestion de la haie.

Accompagnement sur la taille de formation des jeunes haies.



Qui contacter ?

Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire

Tél : 07 49 36 41 74
pae@fdc42.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



FAITES LA CHASSE AUX DÉCHETS !



23

Retrouvez
les communes
participantes sur :
fdc42.fr



Calendrier des manifestations

2025
Février à juillet



24

SAMEDI 1er FÉVRIER

Bonson en Fête
Soirée Célibataire
Espace Barbara - 20h00
Contact : bonsonenfete@gmail.com



VENDREDI 7 FÉVRIER

C.C.A.S. Repas des seniors
Maison des Aînés A partir de midi
suivi d'une animation Karaoké



Inscription obligatoire en mairie

SAMEDI 8 FÉVRIER

NTB Concours de belote
Espace Barbara - 13h00



Contact : 04 77 36 59 27
gord.dominique@wanadoo.fr

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Agir en Forez
Espace Barbara
13h00

LOTO



SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 FÉVRIER

ATB Théâtre Représentations :



Espace Barbara

Le 22 : 20h30 et Le 23 : 15h00
06 22 87 19 00 / bernadette.pivot@sfr.fr

SAMEDI 1er MARS

F.J.E.P.
Section
Multicollections
Bourse expo

Espace Barbara
De 9h00 à 17h00

Contact :
07 71 18 30 40
debenetti.robert42
@gmail.com



DIMANCHE 9 MARS

Moto Club Andouillettes

Toute la journée
à partir de 08h00

Salle Marcel Pouillon
06 31 06 49 13
v.pulizzi@outlook.fr



SAMEDI 15 MARS

Saison Culturelle
Les Carrés m'en Fou

20h30
Espace Barbara

Vente des billets en mairie,
sur place ou sur :
loireforez.com/
billetterie.boutique/



MERCREDI 19 MARS

Mairie
Cérémonie du 19 Mars

Bonson seconde partie de matinée



DIMANCHE 23 MARS

CCAS
Bourse aux vêtements

8h30 - 12h30
Espace Barbara

7€ l'emplacement
Renseignements :
04 77 55 14 16



SAMEDI 29 MARS

Sou des Écoles
Carna'Sou

Défilé - 16h - Départ de l'école
Soirée - Espace Barbara de 17h à 21h

Contact : 06 25 34 04 34

lesoudesecoles.bonson42@gmail.com

SAMEDI 5 AVRIL

Gardien
Pour Tous

Matinée
Charcuterie



À partir de 7h30 - Salle Marcel Pouillon

DIMANCHE 6 AVRIL

Mairie Cérémonie :

Anniversaires de mariage
+ Naissances 2024

Espace Barbara - 10h00 - Sur invitation

**SAMEDI 12 AVRIL**

Saison Culturelle Concert
COLD CASH & NO NAME CATS



Espace Barbara - 20h30

vente des billets en mairie, sur place ou sur :
loireforez.com/billetterie.boutique/

VENDREDI 18 AVRIL

C.C.A.S. Repas
avec des enfants du
centre de loisirs, suivi
d'une animation JEUX



Maison des Aînés - A partir de midi
Inscription obligatoire en mairie

SAMEDI 19 AVRIL

Bonson en Fête

Années 80



Espace
Barbara
20h00 - 1h

Contact : bonsonenfete@gmail.com

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 AVRIL

ATB Théâtre Représentations :

Espace Barbara

Le 26 : 20h30/Le 27 : 15h00



06 22 87 19 00
bernadette.pivot@sfr.fr

JEUDI 8 MAI

Mairie
Cérémonie
du 8 Mai



Monument aux Morts
Bonson - seconde partie
de matinée

SAMEDI 17 MAI

Sou des Écoles
Concours de pétanque



Complexe sportif
Inscriptions dès 12h00
Début du concours à 14h00

lesoudesecoles.bonson42@gmail.com
ou 06 25 34 04 34

25

SAMEDI 17 MAI

CCAS Bourse à la Puériculture

Espace Barbara : 8h30 - 12h30

Inscriptions
en Mairie
à partir
du 22 avril

7 €
l'emplacement

Renseignements :
04 77 55 14 16

**MARDI 20 MAI**

CCAS Sortie seniors

Visite de Pérouges village médiéval + circuit spectacle des
oiseaux commenté en petit train à Villars-les-Dombes



Inscriptions en Mairie du 08 au 30 avril 2025

SAMEDI 7 JUIN

HBBC
Concours de pétanque

À partir de 12h30
Gymnase du Pré Salvaut

JEUDI 12 JUIN

CCAS Repas estival des seniors

Repas et animation musicale

Espace Barbara, à partir de midi

Inscriptions en Mairie
du 06 au 28 mai 2025

**SAMEDI 14 JUIN**

**Sou
des Écoles**
Kermesse

Salle Léglion
Contact :
06 25 34 04 34



lesoudesecoles.bonson42@gmail.com

SAMEDI 14 JUIN

Moto Club Rallye touristique

08h00

Salle
Marcel Pouillon

06 31 06 49 13
v.pulizzi@outlook.fr

**JEUDI 26 JUIN**

Don du Sang

15h00 - 19h00 : Espace Barbara
Contact : www.sangdesplaines.fr

**SAMEDI 5 JUILLET**

Bonson Danse
Gala fin d'année



20h00 - L'Escale - Veauce

Contact : 07 86 14 46 24 - ecoledansebonson@gmail.com

ATTENTION CHENILLES PROCESSIONNAIRES

C'est le moment... d'installer les pièges à chenilles processionnaires du pin.

Le piégeage des chenilles processionnaires du pin permet d'intercepter les individus lors de leur descente des arbres. Ce dispositif limite ainsi le risque d'exposition accidentelle aux poils urticants des chenilles lors des processions et répond efficacement au besoin de protection contre cette espèce à enjeux pour la santé humaine. Les processions de chenilles processionnaires du pin débutent généralement dès la fin d'hiver, il est donc important d'anticiper l'installation de vos pièges « à collier » autour des troncs de chaque pin colonisé.

En cas de réutilisation d'un piège déjà positionné l'année précédente, pensez à :

- Vérifier que la collerette et la goulotte de descente dans le sac de capture ne sont pas bouchées / encombrées par des aiguilles ou morceaux d'écorces,
- Combler les interstices apparus à l'interface entre le collier et le tronc.

Pensez également à bien vous protéger (gants, lunettes, masque, et vêtements longs), même en l'absence de chenilles. Les poils émis par les chenilles lors des précédentes descentes peuvent en effet conserver leur pouvoir urticant pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Il est donc essentiel de porter des équipements de protection adaptés, notamment si vous intervenez sur un site où il y a déjà eu des processions ou lors de la manipulation de dispositifs qui ont déjà servi. Plus d'informations sur les chenilles processionnaires et les différentes méthodes de gestion sur le portail de l'Observatoire des Chenilles Processionnaires : <https://chenille-risque.info/>

Vous pouvez signaler la présence de processionnaires (du pin ou du chêne) en complétant le formulaire en ligne. Merci d'avance pour votre participation !

Contacts utiles :

En cas d'apparition d'une réaction cutanée anormale, consulter un centre antipoison ou un médecin.

En cas de difficulté pour respirer, appeler le 15 ou le 112 sans délai.

L'équipe « Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine » de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS

26



NOUVEAU
près de chez vous

compostage partagé

COMPOSTER c'est pas (si) compliqué ! TRIER c'est pas (si) compliqué !

Des sites de compostage partagé sont installés près de vous afin de composter vos biodéchets et ainsi réduire le volume de vos poubelles. Vous pouvez y déposer :

- RESTES D'ASSIETTE
- ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES (Y COMPRIS LES AGRUMES)
- COQUILLES D'OEUVS
- THÉ (SACHET ET VRAC)
- CAFÉ (MARC ET FILTRE)

Le compost pourra être utilisé pour vos plantes, bacs à fleurs ou pour les espaces verts de votre immeuble ou de votre commune.

3 SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ SONT INSTALLÉ PRÈS DE CHEZ VOUS :

- Parc de La Pierre – Rue Mora d'Ebre
- Parking de la Salle Marcel Pouillon – Rue du Stade
- Parking de la Rue Charles De Gaulle

SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS

www.loireforez.fr
dechets@loireforez.fr
Numéro information déchets : 04 26 54 70 50

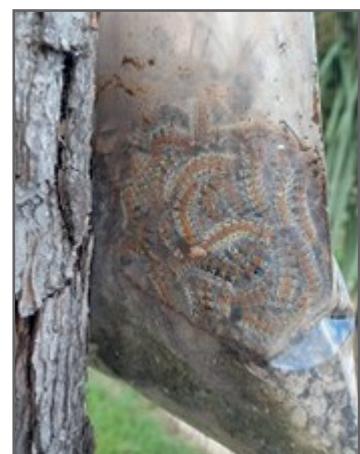
Loire FOREZ
Agglo

À NOTER

Si vous n'avez pas encore votre bioseau, il vous attend en mairie.*



*Uniquement pour les habitats collectifs sans extérieurs



La fréquence des collectes est largement modifiée pour la commune à partir de février 2025

Hors exception (notamment lorsque certains secteurs en bordure sont collectés avec la tournée d'une autre commune), voici le changement à venir pour notre commune :

BONSON	2024	2025	Dates des premières collectes après modification Février 2025
Déchets non valorisables	Jeudi matin Semaines A et B	Jeudi matin Semaine B	<ul style="list-style-type: none"> Jeudi 6 février Jeudi 20 février
Emballages et papiers	Jeudi après-midi Semaine A	Jeudi matin Semaine A	<ul style="list-style-type: none"> Jeudi 13 février Jeudi 27 février

TRIER c'est pas (si) compliqué ! RECYCLER c'est pas (si) compliqué ! RÉUTILISER c'est !

Calendrier de
2025
COLLECTE des déchets

1er semestre - Retrouvez le second semestre dans la revue du mois d'avril 2025

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M FÉRIÉ	1 S	1 S	1 M	1 J FÉRIÉ	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J FÉRIÉ	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L FÉRIÉ
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L FÉRIÉ	21 S	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 D	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	A	A	29 S	29 J FÉRIÉ	29 D
30 J	A	A	30 D	30 V	30 L
31 V	A	A	31 L	31 S	



ENFANCE JEUNESSE

PORTE OUVERTES L'ILE AUX COISSOUX

28



CHANTIERS ÉDUCATIFS 2025

Afin d'accompagner les jeunes vers une première expérience professionnelle, la ville de Bonson, en partenariat avec le Département de la Loire, organise comme chaque année des chantiers éducatifs.

Pour rappel, les chantiers éducatifs de la commune sont ouverts aux jeunes âgés entre 16 et 18 ans, qui réalisent des missions variées telles que :

- l'entretien des espaces verts,
- la propreté urbaine,
- le nettoyage du groupe scolaire et de la médiathèque
- l'aide au restaurant municipal...pour un contrat de 30 heures.

ENVOIE TA CANDIDATURE avant le 05 Mai 2025
social@mairie-bonson.fr

avec ta lettre de motivation en indiquant tes disponibilités sur juin/ juillet



ÉLECTION DU C.M.E. (Conseil Municipal des Enfants)



Les élections du Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées courant septembre...

Cette année nous avons fait le choix de recruter des enfants de CM1 afin de les garder sur 2 années, pour pouvoir mener des projets sur le plus long terme !

MR le Maire leur a remis leur écharpe en présence des parents lors de la première rencontre !

Une grande fierté pour tous !

SORTIE DÉCOUVERTE DES ÉLUS DU C.M.E.

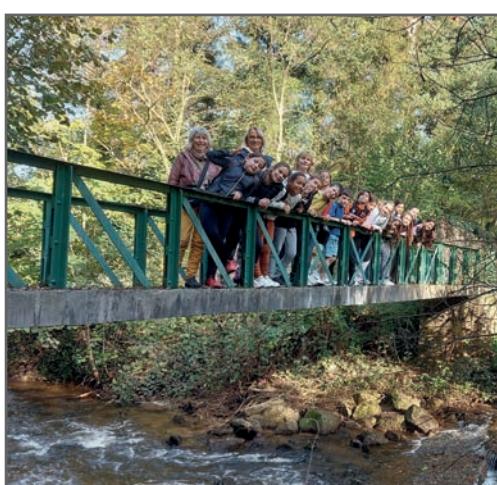


29

Sortie découverte des sentiers d'Anais pour les enfants du CME par un bel après-midi d'automne. Merci à Marcel GIACOMEL, 1er Adjoint, pour une présentation complète du projet et de sa réalisation !

Nous avons cheminé sur 5 kms en observant les repères .. et surtout la nature et ses très belles couleurs d'automne ! Les enfants ont tout de même noté qu'il manquait quelques poubelles, tables de pic-nique. Une petite pause sur l'aire de jeux près du stade et un goûter bien mérité pour clore cette belle après midi !

PS : Ces nouveaux sentiers sont présentés en détail dans le dernier bulletin municipal Au fil du Bonson N° 112 - Octobre 2024



CENTRE DE LOISIRS



QUOI DE NEUF AU CENTRE DE LOISIRS ?

• LES MERCREDIS

Nous avons voulu accentuer un de nos objectifs concernant le renforcement des liens avec nos partenaires. C'est pourquoi nous avons proposé différents temps comme plusieurs rencontres avec les enfants de la crèche tout au long de l'année sur différents thèmes (jardinage/ déco de Noël). Nous apprécions ces moments de partage où l'on prend le temps de se connaître, de jouer, de chanter. Puis nous avons reçu les bénévoles de l'association « ombre et lumière » afin de nous partager leurs méthodes pour peindre un tableau.

30 Là encore nous avons passé un moment très agréable et sous la thématique de Noël nous avons renforcé le lien intergénérationnel. Il est important aussi que les enfants restent en forme c'est pourquoi nous mettons en place de grands jeux sportifs ou ateliers de motricité, d'agilité, de coordination, de cohésion, afin de les initier aux valeurs liées au sport. Nous avons fini l'année avec une sortie à St Galmier tous ensemble, les grands ont fait une chasse aux indices et les petits sont allés découvrir de nouveaux jeux à la ludothèque. De retour au centre nous avons ouvert les cadeaux autour du sapin avec des chansons, des spectacles, accompagné d'un bon goûter.



• LES VACANCES

Les enfants ont pu pleinement exploiter leurs potentiels et exprimer leurs créativités pendant ces vacances. Notre service civique de réciprocité PrODDige, Bamba Ndiaye, a proposé des ateliers portant sur un des objectifs de développement durable et plus précisément sur la lutte contre la pauvreté. Pour s'amuser et partager un moment défoulant ensemble, petits et grands, nous sommes sortis à " Comme à la récréé ".

Pour continuer dans nos objectifs intergénérationnels et le renforcement de nos liens avec nos partenaires , nous avons mis en place un atelier poterie avec les bénévoles de l'association "Masterres" sur la thématique d'Halloween avec un groupe d'enfants lors des primaires. Nous avons organisé le jeudi 31 un goûter famille (préparé par les ados) ainsi que la mise en place de jeux, d'expériences sur le thème d'Halloween.



• DU CÔTÉ DES ADOS

De nombreux temps forts ont eu lieu pendant ces vacances. Tout d'abord 2 inter centres ont été proposés, un à Sury le Comtal autour du multisports et l'autre à l'Espace Barbara où 80 jeunes se sont réunis autour d'un cluedo géant afin d'élucider une enquête. Ils se sont rendus aussi à Civens pour visiter la chocolaterie, miam, miam ce fut un délice pour les yeux et pour les papilles.

• AU PÉRISCOLAIRE

La période de novembre à décembre a été marquée par de nombreux défis et projets enrichissants. Avec une partie de l'équipe renouvelée, la nouvelle organisation des temps de repas à la cantine, l'énergie et la joie des enfants ainsi que l'investissement de tous, cette période a rendu le périscolaire très dynamique et vivant.

Les enfants, accompagnés des animateurs, ont préparé plusieurs surprises pour Noël. Ils ont remercié leurs enseignants avec de gentils mots et une couronne de Noël réalisée par leurs soins. En partenariat avec une maison de retraite, les enfants ont également offert aux seniors des cadeaux fabriqués de leurs petites mains.

La municipalité a organisé un repas festif de Noël pour tous les élèves de l'école maternelle et primaire. Ce moment a été accompagné d'un spectacle de contes pour les plus petits, tandis que Dominique, le ventriloque, a animé les plus grands. Le délicieux repas a été préparé avec soin par les agents du restaurant municipal.



L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire de la commune tient à adresser un grand merci à tous les parents impliqués, aux enseignants, aux agents de la mairie, aux bénévoles et bien sûr aux enfants pour leur complicité et leur précieux travail collaboratif.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2025 !

GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

SEMAINE DU GOÛT

du 14 au 18 octobre, c'était la semaine du goûts au restaurant scolaire avec un menu adapté à cet événement...
A cette occasion, une animation proposée par la ferme du Haut Forez a expliqué aux enfants le travail de la ferme et la façon dont sont fabriqués les bons yaourts bio qu'ils mangent !!
Merci à monsieur MONTFORT pour cette belle et intéressante intervention



LA JEUNESSE AUX LIEUES FOREZIENNES

En cette année olympique et dans le cadre des « Lieues Foreziennes », 11 classes du groupe scolaire Jules Verne ont participé, vendredi 8 novembre, à une course qui s'est déroulée autour du stade au complexe sportif.

A eux tous, ils ont parcouru 517 kms, ce qui représente la distance entre Bonson et Monaco. Chacun a couru à son rythme et tout le monde a été récompensé par une médaille offerte par l'association des Lieues Foreziennes.

32 Cet événement a pu se réaliser grâce à l'investissement des bénévoles de l'association aidés par la section jeux du FJEP pour la logistique (barrières, encadrement ...) ainsi que les professeurs et la directrice de groupe scolaire Jules Verne. Plusieurs élus municipaux dont Monsieur le Maire et des parents d'élèves étaient présents pour encourager les enfants. Devant le succès de cet événement, nous espérons que nous nous retrouverons au même endroit l'année prochaine. Puis, le jour du 11 novembre comme toutes les années, un millier de coureurs se sont retrouvés pour la 38ème édition des lieues foreziennes. Trois parcours de 5, 10 et 21 kms étaient proposés (voir page 44 & 45).

Nous remercions toute l'équipe des Lieues Foreziennes pour l'organisation de ces événements sur notre commune de Bonson et leur disons « à l'année prochaine ! ».



VIVRE ENSEMBLE - CCAS

BOURSE AUX JOUETS & LIVRES

Une belle affluence pour cette édition 2024 de la bourse aux jouets et aux livres.

Une trentaine d'exposants étaient présents pour proposer de nombreux jouets et livres au public en cette période de préparation des fêtes de Noël.

Merci à tous pour cette belle organisation.



COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le week-end du 23-24 novembre a eu lieu la collecte alimentaire nationale. Des étudiants, des bénévoles ainsi que des élus se sont mobilisés afin de récolté les nombreux dons des clients à Lidl. Une belle réussite !!!

MERCI à tous pour votre générosité et votre engagement.



REPAS DES SENIORS MAISON DES AÎNÉS

Le dernier repas des seniors a eu lieu le 8 novembre.

17 convives se sont retrouvés dans la bonne humeur autour d'un très bon repas confectionné par le restaurant municipal comme à l'accoutumée.

Les prochains rdv des gourmands sont prévus, toujours à la maison des Aînés :

- **le vendredi 7 février**
avec une intervenante karaoké qui sera présente à partir de 14h00.
- **le vendredi 18 avril**

Merci de vous inscrire en mairie aux horaires habituels.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Mis en place lors de la conception dans le PASS'SENIORS et depuis lors, ouvert à tous sur inscription, une dizaine de seniors bonsonnais a pu s'initier à la tablette numérique mis à leur disposition.

Cette initiation, dispensée par Dominique PAUTY, conseillère déléguée, a été très bien perçue pour son côté ludique.



RETOUR SUR ... VOYAGE DES SENIORS EN ALSACE

Le 13 novembre, les 50 participants étaient présents pour la projection des photos mises en commun de ce merveilleux voyage. Après cet échange, chaque convive avait préparé un plat salé ou sucré afin de terminer cette belle soirée.



SORTIE SENIORS

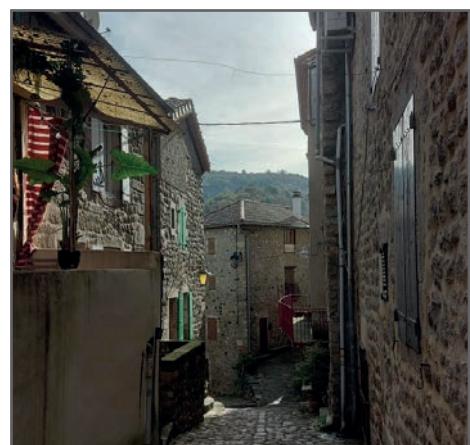


34

Mardi 15 octobre, une soixantaine de Bonsonnais ont pris la direction de Antraigues pour une journée dédiée à Jean Ferrat. Cette sortie était organisée par le CCAS de Bonson.

Ils ont pu visiter la maison Jean Ferrat, lui rendre hommage et écouter ses nombreux succès avant de prendre la direction de Lablachère où les attendait un copieux déjeuner. Puis place au théâtre : JEAN D'ICI, FERRAT LE CRI. Une évocation théâtralisée pour mieux connaître l'homme et mieux comprendre son œuvre. Un merveilleux moment !!!

Un grand merci à tous pour votre bonne humeur sans oublier notre chauffeur Pierre des cars SESSIEQ qui nous a accompagné tout au long de cette journée.



PROCHAINE SORTIE SENIORS À LA JOURNÉE - MAI 2025

Visite de Pérouges, la jolie cité médiévale, à l'Est de Lyon : une architecture venue tout droit du Moyen Âge. Un village préservé, à découvrir !

Après le repas, circuit commenté en petit train et spectacle des oiseaux à Villars-les-Dombes.



**INSCRIPTIONS EN MAIRIE
DU MARDI 8 AU MERCREDI 30 AVRIL**

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Dimanche 23 Mars

De 8h30 à 12h30

Espace Barbara

Bonson
Loire
CCAS Centre Communautaire d'Action Sociale



35

Inscriptions en Mairie
à partir du mardi 25 Février

Emplacement 7€ Renseignements 04 77 55 14 16



SAISON CULTURELLE

VAGUE 2 FLOW + École de danse

Lors de la soirée du samedi 23 novembre et dans le cadre de la saison culturelle, nous avons mis à l'honneur le HIP HOP. Le hip hop est une culture et un genre musical populaire né à New York à la toute fin des années 1960 et au début des années 1970. La culture HIP HOP reconnaît 5 disciplines dont la plus connue est le RAP.

En 1ère partie de cette soirée, les danseuses de l'école de Bonson nous ont fait une démonstration de cette culture. Puis en seconde partie, la troupe VAGUE 2 FLOW nous a présenté son spectacle intitulé ENERGIES LIBRES : utilisation du corps pour transporter la force physique et l'énergie mécanique afin de donner vie à la lumière et à la musique.

UNE BELLE SOIRÉE !!



Prochainement

36

**Samedi - 20h30
15 Mars**
Espace Barbara

LES CARRÉS M'EN FOU

Synopsis de « Jackpot » comédie de Clément NASLIN et Rémi VIALLET

Jackpot, c'est l'histoire de trois amis qui jouent ensemble au loto, et pensent avoir gagné 30 millions d'euros.

Problème : celui qui devait valider la grille a oublié de le faire, et s'en aperçoit alors que la machine à rêves a déjà commencé à s'emballe... Pendant 1h15 de dialogues délicieusement drôles, les rebondissements s'enchaînent. Leur amitié survivra-t-elle, surtout quand l'amour s'en mêle ?



**Samedi - 20h30
12 Avril**
Espace Barbara



COLD CASH

Finaliste et lauréat de plusieurs tremplins ouvrant des soirées pour des artistes tel que Neal Black, Eddie and the Hot Rods, Little Bob et bien d'autres, le groupe COLD CASH s'est forgé une véritable identité par la création de ses titres à base de Rock puissant et mélodique.



& NO NAME CATS

Ils proposent sur scène un répertoire énergique se constituant entre autres, de titres d' Elvis Presley, Johnny Cash, Chuck Berry, Jerry Lee Lewis ... Le tout mis à leur patte sonore entre classic rockabilly et rock'n'roll en flirtant parfois avec le Psychobilly.

ASSOCIATIONS BONSONNAISES

• BONSON EN FÊTE

Un grand merci à tous, petits et grands, pour votre fidélité à la Nuit des Chocottes.

Beaucoup ont joué le jeu du déguisement et ont participé aux divers concours. grand succès également pour le photobooth !

Notre prochaine soirée sera le 1er février pour la soirée dédiée aux Célibataires et le 19 avril pour la soirée des années 80.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2025 !

Nous recherchons des bénévoles pour intégrer notre petite équipe. A défaut malheureusement, l'association devra tirer sa révérence en 2025. Alors si vous êtes dynamiques et si vous avez envie de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail bonsonenfete@gmail.com !



• FJEP Section Multi-collections

• FJEP SectionGym

Entrée public gratuit!

BONSON - LOIRE (42160)

**BOURSE - EXPO
MULTI - COLLECTIONS
SAMEDI 1 MARS 2025**

De 9h à 17h
Salle Barbara - Rue du Stade

Organisé par FJEP
Multi-Collections

Ne pas jeter sur la voie publique

HAMPIGNE

Renseignements :
Yves ROBERT
06 12 75 25 03



Notre dernier cours en 2024 s'est terminé dans la bonne humeur.

Nous redémarrons cette nouvelle année avec de belles et bonnes résolutions.

Nos deux coachs sont là pour nous aider à nous tenir en forme avec des séances de cardio, renforcement musculaire, étirements et relaxation tous les :

Mardis et jeudis soir de 19 à 20h au gymnase

MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2025 !

• AGIR EN FOREZ

L'association AGIR EN FOREZ vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 et vous attend nombreux à son loto le dimanche 9 Février 2025 salle Barbara au profit du PERE NOEL DU LUNDI ouverture des porte à 13h, boissons et pâtisseries sur place, de nombreux lots à gagner (bon d'achat, cave à vin, ordinateur, machine expresso broyeur etc)



AGIR EN
FOREZ

• GARDIENS POUR TOUS

Matinée charcuterie le samedi matin 5 avril 2025 à la salle Marcel Pouillon, on vous attend nombreux.



• TERRE ESSENCE CIEL

Mardi 11 décembre a eu lieu la soirée de fin d'année. Dans une ambiance toujours conviviale, avec la joie de se retrouver pour pratiquer le qi gong, le XiXiHu marches de la santé et partager le repas festif !

Merci à toutes !

Le bureau de Terre Essence Ciel.
06.88.38.12.21



38



Bouygues Energies & Services
Centre Loire
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com

- Éclairage public
- Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations
- Réseaux
- Électrique, fibre optique, gaz
- Services aux collectivités
- Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), vidéoprotection
- Gestion de Traffic
- Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)
- Panneaux à Messageries Variables (PMV), Contrôle d'accès



• JARDINS FAMILIAUX



En 2010, l'Association des Jardins familiaux de Bonson a été créée.

Ils sont situés, rue de la Pierre et se composent de 24 parcelles de 160 m² environ chacune pour un loyer de 50 euros/an.

Si vous êtes intéressés pour louer une parcelle, s'adresser à M. J.Luc RIBOT,
téléphone: 06 37 06 31 16
qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

• KORF BAL



Nouvelle saison pour le korf bonsonnais adulte. Cette année, nous saluons le départ de joueuses et joueurs expérimentés. Merci à eux pour leur engagement au sein du club depuis des années, à leurs victoires

construisant un palmarès enviable par plus d'un club et au plaisir de les revoir sur un terrain. Avec une équipe remaniée, les jaunes et bleus se sont qualifiés pour le championnat national grâce à une belle succession de victoires depuis la reprise en septembre. Il va falloir faire face aux grosses pointures du national: le défi est de taille mais l'optimisme et l'envie sont bien là.

Pour les ados et les enfants, les tournois s'enchaînent avec une très belle progression. Le club accueille de nouvelles recrues qui ont envie de gagner.

Bravo à eux pour cette motivation qui fait plaisir aussi bien aux entraîneurs qu'aux supporters.

Que vous soyez adultes, ados ou enfants, n'hésitez pas à venir nous rejoindre: le plaisir du jeu collectif mixte, l'envie de gagner et une bonne ambiance sont au rendez-vous !

Mardi 20h pour les adultes, vendredi 18h pour les moins de 11 ans et 19h30 pour les plus de 12 ans.

korfbal.bonson@gmail.com / 06-07-63-85-81



• OMBRE ET LUMIERES



L'exposition annuelle de peinture de l'association Bonsonnaise « Ombres et Lumières » s'est déroulée le 15 décembre 2024 salle Marcel POUILLON. Cette nouvelle édition a connu un grand succès puisque 571 visiteurs sont venus découvrir et admirer les tableaux réalisés par les adhérents de cette association. Chaque année, les peintres choisissent un thème commun et réalisent tous un tableau sur ce sujet. Ces peintures « à thème » sont toutefois bien différentes selon les artistes.

Le sujet millésime 2024 était : les voitures. Les visiteurs ont pu apprécier la diversité des réalisations sur ce sujet. Cette variété dans les styles de peinture a aussi été constatée dans les toiles exposées par chaque peintre : paysages variés, portrait, peinture naïve, mangas et autres. Les visiteurs ont apprécié cette nouvelle exposition de peinture dans la ville de Bonson.

Merci à la municipalité, secrétaires et agents des services techniques pour l'aide apportée à cette manifestation.

Merci également M. Thierry DEVILLE maire, adjoints et adjointes élus pour leur présence à ce salon.

Rendez-vous tout au long de février à la médiathèque puis en fin d'année avec de nouvelles œuvres et un nouveau leitmotiv.



• SOU DES ÉCOLES

En octobre, le bureau du Sou des Écoles de Bonson a remis deux premiers chèques de 1464€ et 2232€ à l'équipe enseignante destinés à financer les projets pédagogiques et éducatifs de l'année scolaire 2024-2025. Un moment important pour soutenir les initiatives scolaires, permettant aux élèves de bénéficier de nouveaux outils et activités tout au long de l'année.

Du 14 octobre au 26 novembre 2024, les familles ont pu commander leurs chocolats via l'opération organisée par le Sou des Écoles. Cette année, c'est en partenariat avec Alex Olivier - Les Chocolats du Cœur que l'opération a été organisée, un partenariat qui permet de soutenir la vente tout en offrant des produits de qualité. Grâce à l'enthousiasme des parents et à la réussite de cette vente, le Sou des Écoles a récolté 26% du montant des 105 commandes, une somme qui contribuera directement au financement de l'équipe enseignante.

L'année a également été marquée par l'incontournable Arbre de Noël qui a eu lieu le 14 décembre 2024 dans la salle Barbara. Dès 14h, enfants, parents et bénévoles ont partagé un après-midi festif autour d'un spectacle animé par la compagnie des Loges qui les a embarqués pour une aventure magique. En suivant un renne à travers le monde lors de sa première tournée avec le Père Noël, le spectacle a permis de découvrir les différentes traditions autour de Noël, plongeant petits et grands dans un univers d'émerveillement et de découverte. Après le spectacle, les plus gourmands ont pu savourer des crêpes et des boissons, joyeusement servies par les bénévoles du Sou. Un moment de convivialité et de partage, en attendant la surprise de fin d'après-midi puisque les enfants ont pu rencontrer le père noël qui a posé pour les photos et distribué des sachets gourmands.

Le début d'année 2025 sera rythmé par la tombola que nous organisons et dont le tirage au sort aura lieu du Carna'Sou. De nombreux lots seront en jeu comme chaque année. Comme cette année, le Carna'Sou sera précédé d'un défilé costumé de l'école jusqu'à l'Espace Barbara.

Le Sou des Écoles remercie chaleureusement la Mairie pour le prêt des salles, tous les parents et bénévoles pour leur participation et leur soutien.

Les bénévoles vous présentent leurs meilleurs voeux et vous souhaitent à tous une excellente année 2025.
Rendez vous le 29 mars 2025 pour le Carna'Sou !



40

• TEMPS LIBRE

Dernier trimestre de l'année 2024 chargé pour l'association *temps libre* avec :



10 octobre : visite guidée de « La Mourine », maisons des forgerons avec repas à St Martin la Plaine

11 octobre : soirée QUIZZ avec repas partagé salle du Renouveau

26 octobre : sortie à Vienne avec visite du Musée Gallo-romain, repas, petit train et dégustation dans une cave

12 novembre : assemblée générale salle Marcel Pouillon avec apéritif dinatoire... grande participation des adhérents

21 novembre : atelier à Abiessence à Verrières avec préparation de 4 produits cosmétiques

19 novembre : atelier Noël salle du Renouveau, fabrication de boules de Noël en macramé

7 décembre : marche et dictée salle de l'Amitié pour le téléthon, dons donnés au Surython

10 décembre : atelier Noël, fabrication de centres de table

19 décembre : visite de la Provence miniature et de Badoit à St Galmier

2025 démarre dans la même optique avec visites diverses un jeudi par mois environ et certains mardi :

Atelier créatif...Carnaval à Annecy le 8 mars.... Diverses soirées animées...

Rallye... Voyages.

Contact : 06 84 19 79 06



• FCPE

Bonjour,

Nous adressons nos voeux les plus sincères pour cette nouvelle année 2025 aux familles et à toute la communauté qui fait vivre l'école : l'équipe enseignante, du périscolaire, du centre de loisirs, de la Mairie, du ménage et de la cuisine.

Les enfants, nous vous souhaitons une année de progrès, de réussites, de découvertes et de belles aventures scolaires !

Le premier conseil d'école avec la nouvelle directrice a eu lieu le 5 novembre 2024. Nous y avons participé, posé les questions des parents et rédigé notre Compte rendu que vous avez reçu par mail le 19 décembre 2024.

Certaines questions ont été abordées ensuite directement avec la Mairie le 15 novembre 2024 et le compte rendu sera prochainement diffusé sur le Portail Famille et vous sera adressé par mail.

Dorénavant les questions en lien avec le fonctionnement de la mairie seront traitées directement avec la Mairie lors d'une réunion et non plus au conseil d'école. Il y aura donc 2 comptes rendus : celui avec l'école et celui avec la mairie. Les prochains Conseils d'école auront lieu les jeudi 13 mars et mardi 17 juin 2025.

Nous avons eu plaisir d'aider au service du repas de Noël avec les maternelles à la cantine et avec les élémentaires à la salle Barbara le jeudi 19 décembre 2024. Ce fut un beau moment de partage avec les élèves, les professeurs, les bénévoles du Sou des écoles, la Mairie et l'équipe du périscolaire.

Notre souhait est de participer - en collaboration avec la Mairie, le périscolaire, le centre de loisirs, l'école et le Sou des écoles - à la 2ème édition des 10 JOURS SANS ÉCRANS en mai 2025. Un comité de pilotage est formé pour réunir les idées et diriger l'organisation.

Et pour finir, chers parents, n'hésitez pas à nous interroger et à nous écrire si vous avez des questions, des interrogations sur le fonctionnement de l'école, la cantine périscolaire ou si vous souhaitez avoir des points d'éclaircissement sur un sujet qui concerne l'école. Merci de nous faire confiance, venir nous aborder, nous questionner et nous proposer des idées

Pour nous contacter :

Mail : assofcpebonson@gmail.com

Page Facebook/Messenger : FCPE Bonson

Notre boîte aux lettres est située à gauche du portillon d'entrée de l'école.

Aux abords de l'école (notre trombinoscope est affiché aux entrées de l'école).

A bientôt !

Cordialement,

Les membres du bureau de la FCPE de BONSON

• FCBSC

Quelle excellente nouvelle pour le FCBSC !

Le 9 décembre, a eu lieu la présentation de la nouvelle tenue 2025, moment fort pour le club, avec aussi l'arrivée du nouveau sponsor principal, le « 4B » bar PMU de Bonson : belle opportunité pour renforcer les liens avec la communauté locale. Son gérant @brunobianchin a officialisé son partenariat auprès des coachs @Alban Colombet-mara et @remisegura pour les 3 prochaines années. Les nouvelles tenues, avec un nouveau design en noir pour le domicile et en blanc pour l'extérieur, promettent d'être élégantes et dynamiques pour nous l'espérons de belles victoires.

Un grand merci à @Sportavenuepro pour leur soutien continu , à @florentreynaud son dirigeant et @johanollagnier pour son travail sur le nouveau design.

C'est formidable de voir le club avancer avec des partenariats solides et une vision claire pour l'avenir. Ensemble, vous allez continuer à faire briller le FCBSC sur le terrain !

« Tous ensemble »



**CONSTRUISSONS UN AVENIR JUSTE ET ÉGALITAIRE.
CHAQUE ENFANT A DES DROITS. SANS EXCEPTION.**

Suivez
nos actions
sur fcpe.asso.fr

[fcpenationale](https://www.facebook.com/fcpenationale)
[@fcpenationale](https://www.instagram.com/fcpenationale/)
[@FCPE_nationale](https://www.linkedin.com/company/fcpenationale/)



Journée
internationale
des droits
de l'enfant
20.11.2024

41



• ÉCOLE DANSE DE BONSON



Les élèves de l'école de danse de Bonson illuminent la salle Barbara avec « **Le Noël blanc** »

Le 21 décembre 2024, la salle Barbara de Bonson a vibré au rythme du spectacle « **Le Noël blanc** » présenté par les élèves de l'école de danse de Bonson. Avec une salle comble réunissant plus de **300 spectateurs**, cette soirée a été un véritable succès, mêlant émotion et émerveillement.

Une diversité de styles pour un public conquis

Les élèves, encadrés par une équipe de professeurs talentueux, ont proposé un programme riche et varié. Les chorégraphies ont alterné entre le classique, le modern jazz et l'urbain dance, offrant un spectacle à la fois harmonieux et énergique.

- **Nadine ARNAUDEAU** a émerveillé avec ses ballets classiques d'une grande finesse.
- **Gérald MAGRIT**, en modern jazz, a impressionné par des chorégraphies contemporaines et dynamiques.
- **Elisa GOUTTE** a fait vibrer la salle avec son approche audacieuse de l'urbain dance.

Une soirée magique clôturée par une surprise

Le spectacle s'est conclu sur une note féerique avec la venue surprise du **Père Noël**, qui a remis un cadeau à chacun des élèves de l'école, rendant ce moment encore plus inoubliable pour les petits comme pour les grands.





Une organisation exemplaire

Derrière ce succès, une équipe de **plus de 30 bénévoles** s'est activée pour que tout soit parfait. La présidente, **Laure TOINON**, accompagnée des **6 membres du Bureau**, a chaleureusement remercié ces acteurs de l'ombre qui ont contribué à la réussite de l'événement.

Une tombola au profit d'un voyage culturel

L'entracte a également été l'occasion de procéder au tirage de la tombola, avec **plus de 10 lots** d'une valeur de 50 à 300 euros, comprenant une trottinette électrique, un smartphone, des appareils électroménagers, ainsi que des places pour un spa et des jeux. Les fonds récoltés serviront à financer le voyage culturel des élèves à **Mora d'Ebre en Espagne**, prévu du 1er au 4 mai 2025.



Des remerciements sincères

L'école de danse de Bonson tient également à exprimer sa profonde gratitude envers ses mécènes et partenaires. Merci à **LATHUILLERE ÉLECTRICITÉ**, **CECOIA MENUISERIE**, **TAYAKOUT SOL**, **DECATHLON PRO**, ainsi qu'à toutes les structures qui ont offert les lots de la tombola. Un grand merci également à la **Mairie de Bonson**, pour la mise à disposition de la logistique et de la salle Barbara, qui ont permis de concrétiser ce bel événement. Ce spectacle a une fois de plus démontré le dynamisme et le talent de l'école de danse de Bonson. Un grand bravo aux élèves, aux professeurs et à l'ensemble des bénévoles pour cette soirée mémorable qui restera gravée dans les cœurs.

43



• LIEUES FOREZIENNES HARMONIE MUTUELLE 2024

C'est le vendredi 8 Novembre avec une météo ensoleillée qu'a débuté la 38ème édition des Lieues Foreziennes avec les courses des 280 écoliers des classes élémentaires de Bonson, rassemblés au complexe sportif pour un parcours balisé autour du terrain de football.

Chaque élève a couru pendant la durée préétablie selon son âge et à chaque tour, un jeton était distribué pour quantifier la distance totale par élève, puis par classe et enfin de toutes les classes confondues qui s'est élevée à 517 kms.

Les enfants étaient ravis de cet après-midi sportif, le Comité d'organisation des Lieues leur a offert une médaille à l'effigie du Gaulois, remise par les Adjointes de la Municipalité présents.

Monsieur le Maire a félicité tous les enfants et organisateurs ainsi que chaque professeur des écoles qui a reçu un diplôme sportif mentionnant le parcours effectué par sa classe. La Municipalité a offert le goûter aux enfants.

Nous espérons pouvoir réitérer l'an prochain.



44

Puis, le lundi 11 Novembre, place à la course des adultes, la météo avait changé avec une petite brise fraîche mais ceci n'arrêtant pas les coureurs, cette édition a rencontré une fois de plus un grand succès avec 1000 coureurs au rendez-vous. Les 3 parcours, dont les départs ont été donnés par Monsieur le Maire, font le bonheur de tous les sportifs, amateurs ou compétiteurs.



Pour la Lieue et ses 180 participants, Guillaume Cornillon de l'ACO Firminy s'est imposé en 15'59" chez les masculins et Karine Pignol du SAM Montbrison en 18'33" pour les féminines.

Pour les 2 Lieues et ses 565 coureurs, Hugo Vaz du FAC Andrézieux a pris la 1ière place en 35'02" pour les hommes et Line Montana, non licenciée, en 43'42" chez les féminines.

Pour les 5 Lieues et ses 296 concurrents, Thibaud Nael du FAC Andrézieux a remporté cette édition en 1h10'50" chez les masculins et Alison Gouteyron du Triathlon Montbrison, 1ère chez les féminines en 1h30'17", déjà victorieuse en 2023 sur ce même parcours.

A l'arrivée de ces 3 courses, ce sont environ 90 athlètes qui ont été récompensés, aux scratchs et par catégorie, récompenses remises par Mme Sandrine NOIRIE, Adjointe aux sports et M. Nathan ALBOUY Adjoint à la vie économique.

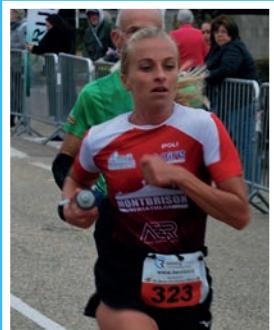
Cette réussite, nous la devons aux athlètes mais aussi à tous les bénévoles, membres ou non des composantes du Comité d'Organisation, FJEP, SOU des Ecoles, Moto-Club, FAC Andrzieux et Amicale pour le Don Du Sang. Ils étaient plus de 200 pour cette édition 2024, présents et nombreux à tous les postes, sans oublier les secouristes de la Croix Blanche, l'Ambulance Bruyas et le Docteur Morel pour le côté médical. Dominique et Gérard aidés des Bénévoles de l'Amicale ont oeuvré à la fabrication des gâteaux de semoule tant appréciés au ravitaillement.

La réussite, nous la devons également à tous nos sponsors : Harmonie Mutuelle, Intermarché Saint-Cyprien, Running Conseil (Ben Run), les Ets Bassinet, le Crédit Agricole et les artisans et commerçants figurant sur la brochure 2024, ainsi qu'au Conseil Départemental, à l'UFOLEP et l'ANS (Agence Nationale du Sport).

Un grand merci à La Mairie de Bonson et ses Services Techniques qui contribuent également à cette réussite avec les mairies avoisinantes de Saint-Cyprien, Veauchette, Caintilleux, L'Hôpital-le-Grand et Sury-le-Comtal et, en particulier, les Elus de Saint-Cyprien et de Veauchette qui sont venus renforcer nos équipes de signaleurs en assurant les carrefours de leurs communes respectives.

Le Comité d'Organisation remercie tous les participants, bénévoles, coureurs et sponsors et leur donne rendez-vous Mardi 11 novembre 2025 pour la 39ème édition.

Le Comité d'Organisation des Lieues Foréziennes



• FNACA

Nous étions nombreux lors de la cérémonie du 11 novembre 2024. Nous avons été honorés par la présence de notre députée Sylvie BONNET. A cette occasion, elle a prononcé un discours au nom du Ministre Délégué auprès du Ministre des armées et des anciens combattants, Mr Jean-Louis THIÉRIOT, et a remis l'insigne de porte drapeau de troisième année, à Madame Nathalie AUROY, la remerciant pour son implication à chaque cérémonie.

Concernant, les futures manifestations, nous travaillons sur différents projets : Le repas de la sauzée,(probablement en mai), un voyage pour le mois d' octobre, et une sortie visite dans la région.

Nous souhaiterions également être nombreux et regroupés lors de la cérémonie du 19 mars devant le monuments aux morts de Bonson ou Andrézieux et clôturer ce moment de recueil important pour notre association, par un repas convivial. Nous vous en dirons plus sur notre éditorial du mois de février . À très vite....



46

• AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE SURY - ST MARCELLIN - BONSON

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sury, St Marcellin et Bonson vous présente ces meilleurs voeux pour l'année 2025. Grâce à votre mobilisation en 2024, nous avons accueilli 911 personnes, dont 73 nouveaux donneurs; nous vous remercions vivement et espérons être encore plus nombreux en 2025. Les besoins sont toujours aussi importants en sang mais la priorité cette année sera le don de plasma. En effet une nouvelle usine a vu le jour à Arras et son activité sera axé sur la fabrication de médicaments ce qui engendre une très forte demande de plasma.



TÔLERIE FORÉZIENNE
04 77 55 17 10
10 Rue de l'Industrie,
42160 Bonson
tf-factory.com
tolerie-forezienne.com

Mobilier
Urbain
Design
Ensembles
Mécano
Soudés



Il est donc nécessaire que tous les donneurs se mobilisent et répondent présents à ce nouveau défi.

Pour rappel, le don de plasma s' effectue au centre de l'EFS à St Etienne Châteaucreux en prenant rendez-vous sur le site: dondesang.efs.sante.fr, ou en le signalant à l'accueil lors de nos prochaines journées de don sur nos 3 communes.

Le don de plasma dure environ 1h30 dont 1h de prélèvement. Lors du don, les différents composants du sang sont séparés, votre plasma est prélevé et vos cellules sanguines vous sont restituées. C'est pour cette raison que la durée de prélèvement est plus élevée.

Nous vous rappelons les prochaines journées de don où nous vous espérons nombreux :

- **SURY LE COMTAL - Salle de L'Onyx**
Le Lundi 24 Février de 15h à 19h
- **ST MARCELLIN EN FOREZ - Salle Bernard Rouby**
Le Jeudi 24 Avril de 15h à 19h

PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole à l'opposition

Dans son numéro de juillet 2024 du « Au Fil du Bonson » le groupe majoritaire exprimait dans son « droit de parole » ce que pouvait être un modèle de « concertation de la population », avec la volonté d'intégrer vos « remarques, suggestions et avis ». Une démonstration faite en s'appuyant sur trois éléments d'actualité :

1. Bonson 2040. : C'est une déambulation urbaine avec les habitants organisée par LFA. Une fois ce premier « contact » avec la population établi, d'autres « contacts » ont-ils vu le jour ? A priori non ! D'ailleurs nous, élus du groupe minoritaire, n'avons même pas été conviés à la restitution. Seuls les jeunes du CME ont bénéficié de ce retour et à l'attention des Bonsonnais quelques pages d'une bande dessinée ont

été publiées dans le « Fil du Bonson » ... ! 2. Le devenir de l'école des granges...nous est présenté comme une action réfléchie avec le collectif qui s'est opposé à sa destruction. Mais bien avant et sans concertation, un projet avait été initié avec une société immobilière. Cette dernière devait construire un « immeuble de standing » après avoir détruit le bâtiment ancien. Par chance un collectif s'est installé et a mis en œuvre une pétition qui, devant l'ampleur de son succès, a amené la mairie à faire une marche arrière salutaire sur ce projet.

3. Les parents d'élèves... Il est écrit : « des rencontres régulières sont organisées entre les élus en charge des affaires éducatives et scolaires et l'association des parents d'élèves FCPE ». N'est-ce pas le minimum syndical ?

Différents parents d'élèves mettent alors en place une pétition contre la hausse des tarifs scolaires et para scolaires. A ce jour aucune réponse. Rencontrer les élus de la majorité n'apparaît pas une chose aisée pour les Bonsonnais. Un courrier est nécessaire pour solliciter un rendez-vous, courrier qui peut rester lettre morte...Quant aux permanences d'élus... ? Nous vous rappelons que notre programme de mandat prenait appui sur la politique participative, et que nous restons encore et toujours attachés à cette pratique qui consiste à avancer avec les habitants et à tenir régulièrement compte de leurs avis. Dans l'attente de vous rencontrer, les élus de « Bonson à l'écoute, Bonson en action » vous souhaitent une excellente année 2025. Rejoignez-nous : bonsonenforez2020@outlook.fr

Droit de parole à la majorité

Nous avons le plaisir de vous présenter un rapide bilan de l'année 2024 :

- Le commencement de la construction du futur pôle enfance qui accueillera prochainement nos Coissoux pour les activités périscolaires et extrascolaires. Un projet vertueux et exemplaire en termes d'écologie et de développement durable.
- A Bonson, le cadre de vie, nous n'avons de cesse de le défendre, de le préserver, de l'améliorer. C'est en ce sens que nous sommes rentrés dans une démarche de labélation « Villes et Villages fleuris » auprès du Département afin d'obtenir une fleur.

Plusieurs actions sont achevées avec notamment la plantation d'arbres sur plusieurs sites afin de diminuer des îlots de

chaleur (école, et complexe sportif) ainsi que l'aménagement paysager de la rue des Javellettes.

- La création de 40,8 km de chemins de randonnées pédestre afin de découvrir et apprécier BONSON différemment.
- L'installation d'une nouvelle aire de jeux inclusive ainsi qu'un totem interactif tactile ont vu le jour pour améliorer le quotidien des Bonsonnais.
- Nous remercions celles et ceux qui se sont mobilisés pour Octobre Rose avec l'école de danse. La lutte contre toute forme de cancer est aussi de notre ressort. C'est pourquoi en partenariat avec la ligue contre le cancer, nous allons mettre en place des espaces sans tabac sur notre commune.
- Le 1er Pass' séniors pour les personnes

de plus de 70 ans est lancé. Il facilite l'accès aux loisirs, à la culture et aux nombreux services communaux. C'est un outil de lutte contre l'isolement des ainés.

En parallèle le 1er repas estival suggéré par nos ainés a été une véritable réussite.

- La commune de Bonson labellisée Terre de Jeux 2024 a organisé une semaine olympique et para olympique. Tout ceci a été possible grâce à la participation de l'équipe éducative, de nombreux bénévoles de nos associations bonsonnaises mais aussi d'autres communes partenaires.

- 2024 a été la continuité du travail déjà engagé et la réflexion sur l'aménagement de notre commune à travers plusieurs études.

Bonne année 2025 à toutes et à tous !



04 77 02 01 25

Hôtel de ville

Mairie de Bonson B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Site internet : www.mairie-bonson.fr

Horaires d'ouverture

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : contact@mairie-bonson.fr



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- Standard : 04 77 55 14 16
- État Civil : 04 77 55 14 16
- Urbanisme : 04 77 55 55 68
- Services Techniques : 04 77 55 55 69
- Action Sociale (CCAS) : 04 77 55 14 16
- Médiathèque : 04 77 55 87 74
- Police Municipale : 04 77 55 55 61

- Pôle Enfance Jeunesse : 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65
- Restaurant municipal - Accueil périscolaire -
Centre de loisirs - Club Ados :
secretariat.saej@mairie-bonson.fr
- Portail Famille : <https://bonson.portail-familles.app/>
L'Île aux Coissoux : 04 77 73 56 68
Groupe scolaire Jules VERNE : 04 77 55 02 89
- Vie Associative : 04 77 55 14 16 / 06 15 96 18 16

Accueil et permanences :

- État civil : horaires d'ouverture de la Mairie
- Service urbanisme :
uniquement sur RDV au 04 77 55 55 68 -
Stéphanie VIAL Tous les jours sauf le lundi matin et le mardi après-midi.

- Pôle Enfance Jeunesse :
Vos référents Sandrine DERRIEN / Audrey BRANSIET - Lundi de 13h30 à 17h - Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi de 08h30 à 12h.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55

- 15 Samu
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Urgences Européennes
- 115 Urgences Sociales
- 116000 Enfants disparus
- 119 Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 : Centre antipoison de Lyon